

**OFFICE DE CONSULTATION PUBLIQUE  
DE MONTRÉAL**

**ÉTAIENT PRÉSENTS :** Mme ISABELLE BEAULIEU, présidente de la commission  
M. DAVID HANNA, commissaire  
M. BRUNO-SERGE BOUCHER, commissaire  
M. MATTHIEU BARDIN, secrétaire-analyste

**Assomption Sud-Longue-Pointe**

---

**PREMIÈRE PARTIE**

---

VOLUME 2

---

Séance tenue le 14 mars 2019 à 19 h  
Plaza Antique, 6086 Sherbrooke Est  
Salle Apollo-Zena  
Montréal

**TABLE DES MATIÈRES**

	SÉANCE DU 14 MARS 2019.....	1
	MOT DE LA PRÉSIDENTE.....	1
5		
	<b>PÉRIODE DE QUESTIONS :</b>	
10	M. Carl Bégin .....	8
	M. Gaston Bérubé.....	12
	M. Pascal Gaudette .....	19
	M. Daniel Vanier .....	24
	M. François Caron .....	28
15	Mme Amélie Desnoyers .....	31
	Mme Monique Normand.....	35
	M. Martin St-Georges.....	42
	Mme Mireille Goulet.....	46
20	M. Daniel Vanier .....	50
	Mme Isabelle Durand.....	56
	M. François Caron .....	61
	Mme Mireille Goulet.....	72
	M. Carl Bégin .....	77
	M. François Caron .....	80
25	M. Daniel Vanier .....	84
	Mme Anaïs Houde .....	89
	<b>QUESTIONS ÉCRITES :</b>	
30	Mme Yamina Chekri .....	92
	M. John Clarke .....	93
	M. Daniel Chartier .....	96
	M. Jérémy Hamel.....	97
35	M. Louis-Philippe Véronneau .....	100
	<b>MOT DE LA FIN .....</b>	<b>103</b>
40		
	<b>AJOURNEMENT</b>	

**MOT DE LA PRÉSIDENTE**

45

**LA PRÉSIDENTE :**

Bonsoir. Merci de votre patience. Il semble qu'il y ait des petits ennuis techniques. Espérons que tout va bien à partir de maintenant.

50

Alors, merci beaucoup d'être ici avec nous ce soir. On va débiter la séance d'information. Alors, je vous souhaite la bienvenue pour la suite de cette séance d'information de l'Office de consultation publique de Montréal portant sur la vision proposée par la Ville de Montréal pour le secteur de l'Assomption Sud-Longue-Pointe. Tout comme mardi dernier, cette

55

séance d'information se déroulera en français. Les personnes qui voudraient s'exprimer en anglais pourront le faire. The meeting will be conducted in French, but if you wish to ask a question or address the Commission in English, you're welcome to do so.

55

Je m'appelle Isabelle Beaulieu, je suis commissaire à l'Office de consultation publique de Montréal. La présidente de l'Office, madame Dominique Ollivier m'a confié la présidence de cette commission. Je suis secondée par deux autres commissaires, Messieurs Bruno-Serge Boucher et David Hanna. Nous sommes appuyés dans nos travaux par Matthieu Bardin qui agit à titre de secrétaire-analyste.

60

65

La commission souhaite remercier l'ensemble des personnes contribuant au bon déroulement de cette soirée. Merci à Brunelle-Amélie Bourque et Annick Pouliot pour l'organisation et la logistique. Merci à Nicole Uwimana à la table d'accueil de l'OCPM qui est là pour vous donner toute l'information disponible et prendre les inscriptions des personnes désirant poser des questions à la Ville.

70

Nous saluons également Cindy Lavertu, sténographe chargée de la transcription de l'ensemble des propos tenus ce soir. Ces transcriptions seront sur le site Internet de l'OCPM dans quelques jours et en version papier au bureau de l'OCPM. Merci à Webtv Coop pour la sonorisation et l'enregistrement et la Webdiffusion.

75

Cette soirée d'information est diffusée, à nouveau diffusée en direct sur la page Facebook et sur le site Internet de l'OCPM. Je salue donc l'ensemble des personnes nous écoutant à distance.

80

Nous saluons la halte-garderie Crétavie qui a accueilli un nombre record d'enfants mardi soir dernier.

85

Enfin, sachez que l'OCPM a l'habitude de prendre des photos et des vidéos pendant ses activités pour éventuelle utilisation dans ses publications. S'il y en a parmi vous qui ne veulent pas être photographié ou filmé, veuillez en avvertir la table d'accueil.

90

Quelques mots maintenant sur la consultation et sur l'Office de consultation publique de Montréal. La consultation est avant tout destinée aux citoyens, ceux-ci ont le droit d'être renseignés sur les éléments susceptibles de modifier leur cadre de vie et de faire valoir leur opinion dans le but d'éclairer et d'influencer les décisions des élus.

95

L'Office de consultation publique de Montréal est neutre et indépendant. Ses consultations n'ont pas pour objet de faire la promotion d'un projet ou d'une vision. Les commissaires ne sont ni des élus ni des fonctionnaires, ils sont indépendants. Tous les membres de la commission sont liés par un code de déontologie dont vous pouvez prendre connaissance à la table d'accueil ou sur le site de l'Office.

100

Concernant la consultation qui se poursuit ce soir, le Conseil municipal de Montréal a mandaté l'Office de consultation publique afin que se tienne une consultation sur la vision de développement économique et urbain du secteur Assomption Sud-Longue-Pointe. Il est

105 précisé dans la documentation de la Ville que ce mandat vise à, d'abord soumettre au débat l'approche préconisée par la Ville en matière d'attraction de nouvelles entreprises en milieu urbain dense, le tout en respect des principes de développement durable et d'une saine cohabitation avec les milieux résidentiels. Et de bonifier la vision, les orientations de développement économique ainsi que les orientations d'aménagement développées par la Ville dans son document intitulé « Écoparc industriel de la Grande Prairie, document d'information sur le développement économique et urbain du secteur Assomption Sud-Longue-Pointe ».

110 Ce document de vision de 60 pages a été transmis à l'Office de consultation publique le 17 janvier 2019. Ce document ainsi que la documentation relative à cette consultation ont été rendus publics sur le site de l'Office à partir du 8 février 2019. Toutes ces informations sont aussi disponibles en version papier au bureau de l'Office.

115 Les responsables du projet à la Ville de Montréal tout comme à l'Arrondissement de Mercier-Hochelaga-Maisonneuve sont présents ce soir pour continuer à répondre aux questions aux questions du public et de la commission.

120 On vous rappelle que la consultation se déroulera en deux temps. La première partie qui a débuté mardi soir est la séance d'information. L'expression des opinions se fait dans un second temps. La séance d'information permet aux citoyens d'obtenir de l'information sur le dossier. La commission écoutera toute personne qui veut poser des questions à la Ville.

125 L'expression et l'audition de vos opinions, préoccupations et commentaires est la seconde étape de cette consultation. Pour ce faire, vous pouvez nous faire parvenir jusqu'au 18 avril 2019 en ligne ou par courrier vos opinions écrites. Vous pourrez aussi vous inscrire par téléphone pour venir présenter votre opinion à l'oral lors des séances d'audition qui débiteront le 23 avril ici même.

130 Vous êtes invités à nous faire part de votre opinion et l'Office vous encourage à le faire de différentes manières. Tout ceci est précisé sur le site Internet de la consultation et aussi dans le dépliant qui se trouve à l'accueil.

135 À la suite des séances d'audition, la commission analysera toute l'information qui lui a été soumise, elle en fera rapport à la mairesse et au président du Comité exécutif de la Ville de Montréal. Ce rapport sera rendu public quelques semaines plus tard.

140 Je rappelle que les rapports de l'Office n'ont qu'une valeur consultative. Les décisions qui seront prises ensuite appartiennent aux élus.

145 Alors, ce soir nous sommes réunis pour poursuivre la période de questions-réponses de la séance d'information de mardi dernier. Il n'y aura pas ce soir de nouvelle présentation de la Ville. Toutefois, je vous informe que la vidéo de la soirée d'information de mardi dernier est disponible sur le Facebook et la chaîne YouTube de l'Office. Le document présenté par la Ville mardi dernier est lui aussi disponible sur le site de la consultation.

150 Nous allons bientôt poursuivre les questions et réponses. Je vais appeler en premier les personnes qui se sont inscrites mardi et qui n'ont pas pu poser leurs questions. Je vais les inviter à se présenter à la table devant nous selon l'ordre d'inscription. Nous avons conservé vos noms. Il n'est pas nécessaire de vous réinscrire.

155 J'inviterai ensuite les personnes qui se sont inscrites ou réinscrites aujourd'hui à poser leurs questions. Et finalement, conformément aux habitudes de l'Office nous lirons ensuite les questions écrites des citoyens et citoyennes qui s'étaient inscrits pour poser des questions lors de la séance d'information du mardi 12 mars 2019, mais qui n'ont pas pu les poser faute de temps et qui sont ce soir dans l'impossibilité de venir les poser en personne.

Comme mardi, nous donnerons la priorité aux familles.

160 Le registre d'inscription pour venir poser ou reposer des questions, sera ouvert ce soir pendant une trentaine de minutes, c'est à l'entrée. Je vous informerai de la fermeture du registre. Vous pouvez donc aller vous inscrire ou réinscrire pour poser des questions à la Ville et ses partenaires, et ce, même si vous n'étiez pas inscrit mardi.

165 Afin que les familles puissent prendre la parole en priorité, merci de le préciser à l'accueil lors de votre inscription.

170 Nous encourageons toutes les personnes présentes ce soir à poser leurs questions et plus particulièrement les femmes, qui selon nos statistiques participent moins aux processus de consultation. La voie des femmes est importante. Je vous encourage à vous inscrire pour poser des questions sur la vision proposée par la Ville.

175 Nous vous rappelons que chacune des personnes inscrites aura droit de poser deux questions. Je vous demanderai de limiter vos préambules pour permettre au plus grand nombre gens de poser des questions.

180 Vos questions devront m'être adressées et je solliciterai moi-même les représentants de la Ville. Et ces derniers adresseront leurs réponses à la commission. Par ailleurs, mes collègues et moi-même pourrons intervenir pour obtenir plus d'informations ou certaines clarifications.

185 Si une réponse ne peut pas être donnée ce soir, la commission veillera à ce qu'une réponse écrite y soit apportée par écrit dans les meilleurs délais. Toutes les réponses y compris celles qui arriveront plus tard, seront rendues publiques dans les prochains jours, elles feront partie du dossier de documentation accessible au bureau de l'Office et sur le site de la consultation.

Enfin, j'ai pour tâche de favoriser la participation de tout le monde et de permettre à tous de bien se renseigner sur le projet. Pour y arriver, il faut un climat serein et

190 courtois. C'est pourquoi nous ne tolérerons ni manifestations, remarques désobligeantes,  
propos diffamatoires ou attitude méprisante. Je vous invite également à ne pas applaudir lors  
des interventions.

195 Aussi je vous demander d'activer la fonction « silence » de vos téléphones cellulaires,  
si vous en avez.

Alors maintenant, j'invite Daniel Mathieu, commissaire au service développement  
économique de la Ville de Montréal à nous présenter les personnes ressources qui  
l'accompagnent ce soir à la table comme dans la salle.

200 **M. DANIEL MATHIEU :**

205 Merci beaucoup, Madame la présidente. Bonsoir à tous. Alors oui, Daniel Mathieu, je  
suis commissaire au développement économique au service de développement économique  
de la Ville de Montréal. Je suis accompagné ce soir de Réjean Boisvert qui est chef de division  
de la division de l'urbanisme à l'Arrondissement Mercier-Hochelaga-Maisonneuve. Érik  
Provost à ma droite, conseiller en aménagement et chef d'équipe au service de l'urbanisme et  
de la mobilité à la Ville de Montréal. Et finalement, Daniel Beaulieu ingénieur et chargé de  
planification aussi au service de l'urbanisme et de la mobilité.

210 Je tiens aussi à vous préciser que ce soir on est accompagné dans la salle de  
collègues et partenaires qui pourront répondre à vos questions, dont le Port de Montréal, le  
ministère des Transports et Hydro-Québec et autres. Alors, voilà. Bonne soirée.

215 **LA PRÉSIDENTE :**

Merci. Alors, sans plus tarder, selon nos listes de mardi soir, au registre nous avons  
monsieur Carl Bégin. Et puis s'il est dans la salle, ce serait Gaston Bérubé ensuite.

220 **M. CARL BÉGIN :**

Alors, bonsoir, Madame la présidente, Messieurs les commissaires, bonsoir. J'aurais peut-être une première remarque. Bien, d'abord, je suis ici comme citoyen, comme contribuable, comme propriétaire, comme père de famille aussi, comme Montréalais amoureux, fier. Une première remarque, je trouve qu'il manque un partenaire important dans ce projet.

225 **LA PRÉSIDENTE :**

230 Je vais vous demander de faire la question, puis les remarques, commentaires ça fera partie de votre mémoire.

**M. CARL BÉGIN :**

235 Très bien. Bien, je vais le mentionner, un contributeur financier important auquel je contribue aussi au trésor, Transport Canada contribue à ce projet puis je ne le trouve pas autour de la table. Donc, j'espère qu'on pourra l'inviter à prendre place.

240 Première question très rapide. Je comprends la pertinence de faire en sorte que le camionnage roule, soit fluide et roule à vitesse constante. On a commencé à voir des plans, des intentions un peu plus claires du ministère des Transports et plus qu'une vue en plan, j'ai hâte de voir des élévations du profil, du gabarit routier qui est là. Et ma question c'est, si les camions sont à vitesse constante et considérant qu'il y a au moins trois montées et descentes le long de la sortie du port, comment le régime, le bruit, les nuisances sonores vont être simulés dans les logiciels et se répercuter sur les populations riveraines, les fonctions riveraines?

250 **LA PRÉSIDENTE :**

Merci. Alors, pour la Ville.

255 **M. DANIEL MATHIEU :**

Oui. Monsieur Beaulieu peut-être peut répondre à la question.

**M. DANIEL BEAULIEU :**

260 Madame la présidente, ça, c'est une question que je vais devoir répondre par écrit au  
niveau des simulations acoustiques, au niveau des pentes. Je ne suis pas en mesure de vous  
répondre en ce moment, je ne suis pas un spécialiste de cet aspect-là. Par contre, je peux  
préciser que dans le concept opérationnel les distances et tout ça, c'est pris en compte que les  
pentes sont douces puis longues, moins abruptes. On cherche toujours par le concept à  
265 minimiser justement les accélérations et le freinage pour réduire le bruit.

**LA PRÉSIDENTE :**

Merci. Et votre deuxième question?

270

**M. CARL BÉGIN :**

Oui. En tout cas, il y aurait une sous-question là-dedans, à savoir que ça, c'est les  
simulations puis par exemple sur l'autoroute 15 où la majorité du réseau autoroutier  
275 québécois, la limite affichée est de 100 kilomètres/heure. La quantité ou le pourcentage de  
citoyens qui respectent ces limites-là, je le remets en question. Donc, je me demande si dans  
les simulations il y a un pourcentage de délinquance qu'on peut ajouter pour refléter un  
comportement plus naturel. Ça fait que ça, c'était la sous-question sur le camionnage.

280            Puis je voudrais souligner aussi qu'on parle beaucoup de nuisances sonores, mais moi  
ce qui m'interpelle davantage sur le camionnage c'est les nuisances au niveau des particules  
285 fines qui sont issues des moteurs diesel et pour lesquels l'Office, l'Organisation mondiale de la  
santé en 2012 a indiqué que c'était cancérigène. Donc, c'est statistiquement démontré. Ce  
que je veux dire par là, c'est qu'il y a un lien de cause à effet entre le moteur à combustion  
interne qui brûle du diesel et les émissions qui en sortent sur la santé humaine.

290            Donc, ce trafic autour de nous a des nuisances sur la santé. Et j'arrive donc à ma  
deuxième question. On est dans une consultation publique, mais il y a un parti pris qui est très,  
très manifeste, qui est sur la table, la page n'est pas blanche. Donc moi, ce qui m'intéresse  
beaucoup, c'est les critères qui ont conditionné le choix de la solution ou de l'amorce de  
295 solution qui est sur la table. Donc, ces critères-là, est-ce qu'on peut les exprimer, les expliciter,  
les rendre publics le plus tôt possible?

**LA PRÉSIDENTE :**

295            Donc, les critères pour la zone ou pour le prolongement du boulevard, les critères  
pour?

**M. CARL BÉGIN :**

300            Le critère en termes d'aménagement routier pour desservir cette zone-là. C'est  
vraiment lui qui m'intéresse le plus.

**LA PRÉSIDENTE :**

305            O.K. Merci. Est-ce que la Ville a une réponse?

310 **M. DANIEL MATHIEU :**

Monsieur Beaulieu.

315 **M. DANIEL BEAULIEU :**

Madame la présidente, bien on peut revenir par écrit. Mais je crois que les propos au fur et à mesure des réponses ont quand même exprimé un peu les critères de base. La question des vitesses et tout ça, justement tout est prédisposé pour, comme je mentionnais mardi, mettre les camions dans la plage opérationnelle où ils polluent le moins, où ils émettent le moins de particules, où ils émettent le moins de bruit.

320

Et soi dit en passant, vous parlez à quelqu'un qui a remplacé sa voiture diesel par une électrique. Donc, je suis sensible à ça aussi personnellement.

325 **LA PRÉSIDENTE :**

D'accord, merci. Et sur ces questions qui nous sont posées, est-ce que vous aviez une réponse si le partenaire de Transport Canada sera impliqué ou pas dans le projet pour reprendre le premier commentaire?

330

**M. DANIEL BEAULIEU :**

Ça, je suis en mesure de répondre, Madame la présidente. Il s'agissait en fait d'un programme de subvention fédérale qui s'appelle « le fonds national des corridors commerciaux ». L'année dernière, quand la Ville a fait une demande dans le cadre de ce programme-là, Transport Canada a reçu un peu plus de 600 demandes et il fallait faire une demande très étoffée avec une analyse économique environnementale et tout. Et le projet ici a été retenu pour la portion ville parmi 30, bien il y a eu 30 dossiers de retenus sur les 600 dont le nôtre.

335

340

Donc, Transport Canada va subventionner 50% des coûts admissibles parce qu'il y a toutes sortes de critères au niveau des travaux de la Ville de Montréal, la partie de la Ville jusqu'à concurrence - c'était dans les journaux – de 45.9 millions. C'est un programme de subvention fédérale. Ça fait que tout simplement, ce n'est pas une participation active.

345

**M. CARL BÉGIN :**

350

Je sais que tout le monde travaille très fort. Le génie québécois a de grandes réalisations derrière lui. Montréal particulièrement en termes de transport avec des réalisations qui ont été uniques à des moments donnés. Monsieur Hanna vous en savez plus longtemps que moi là-dessus. Je me demande si aujourd'hui on peut être fier de ce qu'on accomplit.

**LA PRÉSIDENTE :**

355

Je vais être obligée de vous... Mais je vous encourage beaucoup à continuer à participer à la consultation en nous envoyant vos informations sous forme de mémoire.

Alors, Monsieur Gaston Bérubé, s'il vous plaît. Bonsoir.

360

**M. GASTON BÉRUBÉ :**

Bonsoir à tous.

**LA PRÉSIDENTE :**

365

Juste pour le bénéfice de tous, je vais vraiment rappeler l'importance, aussi pour les gens qui nous écoutent à la maison, de vous en tenir aux questions. On est à la période des questions puis comme ça on va essayer d'en poser le plus possible à la Ville, puis on viendra à vos commentaires dans la deuxième partie.

370 Vous voulez que j'appelle la prochaine personne. Est-ce que Yasmina Sekri est avec nous? Non. Alors, la prochaine personne, est-ce que Jean-François Marsolais est avec nous? Non plus. Alors, monsieur Pascal Gaudette. Parfait, ça sera vous ensuite. Merci.

**M. GASTON BÉRUBÉ :**

375 Bonsoir à vous.

**LA PRÉSIDENTE :**

380 Bonsoir.

**M. GASTON BÉRUBÉ :**

385 Moi je suis partie prenante de ce projet. Dans un sens c'est que je suis la frontière de Guybourg qui fait partie de la petite bourgade de Guybourg. Je suis comme on dit adossé avec la compagnie qui était anciennement Mabe puis que là est rendu, voyons, je cherche le nom... une compagnie française... voyons?

**LA PRÉSIDENTE :**

390 Décathlon.

**M. GASTON BÉRUBÉ :**

395 Décathlon, c'est ça. Moi, la première question ça se rapporte un petit peu, dans le sens, parce que j'étais en, je me suis battu contre la Cité de la fameuse logistique, par rapport à la pollution, par rapport au bruit, camionnage et autres. J'aimerais qu'on m'explique un peu le revirement de Projet Montréal, parce que là, on me présente de quoi, il y a 300 autobus qui vont se rajouter dans notre territoire. On a beau dire : « Ah c'est des véhicules électriques. »

400 Mais ça reste que c'est des véhicules lourds. Puis comme on ne peut pas dire qu'on a des  
belles rues, le bruit va être là, ça va être constant. Pour venir à ce garage, si j'ai bien compris  
Dickson deviendrait cul-de-sac lorsque Souigny va être fait.

405 Alors, ça ne diminuera pas au niveau du camionnage. Moi, d'après moi, ça ne  
diminuera pas. Parce que Notre-Dame est faite, il y a trois entrées au port, mais n'oubliez pas  
qu'ils ont un poste d'essence de ravitaillement pour les camions lourds. Alors, ils n'ont pas le  
choix, il faut qu'ils viennent sur Notre-Dame.

410 Ce matin j'ai passé, il y avait à peu près dix 45 pieds sur Notre-Dame, stationnés pour  
attendre pour rentrer, comme Hunt réfrigération et d'autres compagnies. Puis ça, c'était la  
même chose du côté ouest.

**LA PRÉSIDENTE :**

415 Est-ce que je peux vous demander votre question.

**M. GASTON BÉRUBÉ :**

420 La question c'est, Projet Montréal il faudrait qu'il m'explique pourquoi qu'ils font un  
revirement comme ça. On s'est battu pour ne pas avoir de camionnages et de pollution, puis  
ils nous présentent du camionnage, du transport puis tout ça. Puis en plus, bien là, avec les  
dirigeants de l'autre compagnie que moi j'avais... eux, ils veulent construire 12 portes pour des  
camions qui vont venir recharger. Ça, c'est face à chez nous. J'ai vécu à peu près 45 à 50, 45  
pieds en avant de chez moi. J'ai eu les trains électriques, les fameux trains que GE a faits.  
425 Alors, il faudrait bien qu'on m'explique pourquoi que je me ramasse avec une affaire de  
même, sans tenir compte que nous autres, on est pris avec ça.

Qu'est-ce que la Ville entend faire? J'ai parlé un petit peu avec les dirigeants, bien, pas  
les dirigeants, mais les personnes...

430 **LA PRÉSIDENTE :**

On va demander à la Ville pour le moment. Donc, pour les gens de Guybourg comme monsieur, comment ça pourra transformer son cadre à lui avec le projet.

435 **M. DANIEL MATHIEU :**

Oui. Merci pour la question, Madame la présidente. Évidemment, je ne pourrai pas me prononcer pour les élus de Projet Montréal. On va prendre pour acquis qu'on tient compte de ce qu'on a écrit dans le document de consultation. Évidemment, ce qu'on a écrit dans le document de consultation ne favorise pas un secteur industriel en particulier.

440 Alors, à l'époque on parlait de la Cité logistique. Ce que j'ai compris. Je n'étais pas là à l'époque, mais ce que j'avais compris de cette période-là, c'est qu'on favorisait beaucoup, on voyait beaucoup plus d'entrepôt logistique, logistique avancée, et cetera, dans le secteur.

445 Nous, ce qu'on dit c'est qu'on va... en fait, avant de parler des secteurs industriels, c'est qu'on va essayer d'encadrer le plus possible l'activité industrielle qu'il y a sur le territoire.

Alors, peu importe le type d'entreprise qui va se présenter sur le territoire, il va y avoir un accompagnement de ces entreprises-là pour s'assurer qu'il y a un minimum de nuisance sur leur milieu environnant. Et si c'est des entreprises du secteur de la logistique et du transport qui se présentent sur le territoire, il y a quand même des choses qu'on peut faire pour s'assurer que les nuisances sont limitées, limiter les heures d'opération, limiter les vitesses, avoir des plans de gestion des déplacements, et cetera.

455 Donc, il va y avoir un accompagnement qui va être fait et c'est cette prise en charge là, je dirais du secteur, qui fait aussi partie de la vision prise en charge par les entreprises qui prennent leurs responsabilités, qui s'assurent de faire partie... qui comprennent qu'ils s'insèrent dans un environnement où est-ce que les gens sont ensemble, puis ils ont élaboré une vision et qu'on veut s'assurer que cette vision-là sera concrétisée.

460 Et le mot d'ordre c'est qualité de vie pour tous, pour les résidents, pour les employés,  
pour les entreprises, mais d'abord pour les résidents. Et ça, ça implique beaucoup de  
réduction des nuisances, évidemment.

465 On est dans un domaine où il y a beaucoup d'entreprises, il y a beaucoup de  
propriétés privées. On n'aura pas le contrôle à 100% sur les activités qui vont être menées  
dans ces entreprises-là. Mais on a une certaine forme de contrôle au niveau de la  
réglementation et là-dessus, peut-être je vais passer la parole à mon collègue Réjean Boisvert  
qui pourra vous parler de ce que cette réglementation-là pourrait apporter comme facteur.

470 **M. RÉJEAN BOISVERT:**

Si je peux me permettre, Madame la présidente, Monsieur Bérubé.

**M. GASTON BÉRUBÉ :**

475

Oui.

**M. RÉJEAN BOISVERT :**

480 Oui. On s'est rencontrés ou je vous ai vu au conseil d'arrondissement à quelques  
reprises. Donc, on met les efforts souhaités, surtout on a rencontré Décathlon qui vont faire, et  
même le propriétaire, qui vont faire un projet exemplaire, en tout cas, on souhaite que ça soit  
exemplaire. On a mis quand même les balises très hautes. Pour le cas de la STM, on souhaite  
également un projet exemplaire. Ils nous ont promis un projet exemplaire comme celui de  
485 Bellechasse au niveau de l'aménagement, mais également du cadre bâti.

Donc, on n'a pas reçu rien pour le moment, mais on va travailler fort pour limiter les  
nuisances et c'est déjà parti un peu avec Mabe, vous en avez eu pour des années avec Mabe.

490 **M. GASTON BÉRUBÉ :**

Si vous saviez comment je me suis battu avec Mabe puis aucun respect...

495 **LA PRÉSIDENTE :**

Je vais vous demander d'attendre à la Ville de terminer sa réponse puis ensuite ça sera la deuxième...

500 **M. RÉJEAN BOISVERT:**

Mais je crois que vous allez être quand même très content des aménagements qui vont être faits. La diminution de la pollution visuelle, sonore, de votre côté également, du côté pour vous, mais l'ensemble des résidents.

505 **M. GASTON BÉRUBÉ :**

510 Est-ce que je pourrais juste exprimer juste une affaire? C'est parce que moi, versus la nouvelle compagnie, la seule ligne... parce qu'à l'autre réunion vous parliez que vous aviez un espace que vous gardez, quoi c'est 100 mètres ou 150 mètres pour les bruits. Moi ce qui me sépare c'est la rue, puis la clôture, ça nous donne à peu près un pied et demi. T'sais, c'est ça qui m'embête un petit peu.

**LA PRÉSIDENTE :**

515 Je vais vous demander de poser des questions, parce qu'on ne veut pas entrer en débats ce soir avec la Ville. Si vous avez encore des questions précises, puis sinon bien, vous êtes invité à remettre toutes ces précisions-là lors de l'audition des opinions.

520 **M. GASTON BÉRUBÉ :**

Bien, je pense qu'il va falloir que je le fasse là, parce que j'ai tellement de questions, j'ai tellement d'interrogations, j'ai tellement d'interrogations puis de craintes. Énormément.

525 **LA PRÉSIDENTE :**

Est-ce que vous avez une deuxième question précise pour la Ville? Peut-être les espaces...

530 **M. GASTON BÉRUBÉ :**

Bien là, non. Parce que là, il va falloir que j'aïlle plus à l'audition, de même. Ça va être là que je vais être obligé de tout déballer mes choses. Parce que là j'ai trop de choses en même temps.

535

**LA PRÉSIDENTE :**

Vous êtes invité à le faire et tout ce que vous avez à nous dire, on veut l'entendre. Alors, on sera là pour entendre vos commentaires et vos suggestions.

540

**M. GASTON BÉRUBÉ :**

C'est parfait.

545 **LA PRÉSIDENTE :**

Merci. Alors, nous avons monsieur Gaudette, Pascal Gaudette. Je vous annonce qu'on va fermer le registre dans une dizaine de minutes. S'il y a des gens qui veulent se réinscrire

550 pour poser d'autres questions, vous êtes invités à le faire et puis dans une dizaine de minutes on ferme le registre. Mais on a déjà beaucoup d'autres inscrits. Donc, on va y aller rondement.

Alors, Monsieur Gaudette, bonsoir.

**M. PASCAL GAUDETTE :**

555 Bonsoir, Madame la présidente, bonsoir, Messieurs les commissaires, Messieurs de la Ville. Ma première question est une question d'ordre terminologique. Enfin, je pense qu'il y a une petite erreur de terminologie dans le document que la Ville nous a présenté, au sujet de l'utilisation du mot « terrain vacant ». Alors, le mot « vacant » sous-entend vide, inoccupé.  
560 Mais il y a des terrains, ce n'est pas tous les terrains qui sont égaux dans le projet ici, d'après ce que je comprends. Il y en a certains qui sont plus communément appelés « des boisés ». Je pense particulièrement au boisé Steinberg.

565 Un boisé c'est quoi? C'est un terrain qui est occupé principalement par des arbres, emphase sur « occupé ». Donc, c'est un terrain qui n'est pas vide, il n'est pas vacant.

Donc, je ne crois pas avoir à vous convaincre, Madame la présidente ou les autres membres ici que pour une ville, un arbre c'est un actif. C'est un actif dans plusieurs sens du terme, mais même dans le sens économique du terme.

570 Donc, ce que je veux savoir c'est, dans le document de la Ville, est-ce qu'on considère de façon, il me semble erroné, parce que je n'ai pas vu le mot « boisé », mais est-ce qu'un terrain vacant ça inclut les boisés? Parce que ça serait considérer que les arbres n'ont pas de valeur.

575

**LA PRÉSIDENTE :**

Est-ce que les boisés sont considérés terrains vacants?

**M. ÉRIK PROVOST :**

580

Madame la présidente, dans la définition, il n'y a pas de définition comme telle dans le document puis je vous dirais qu'on n'a pas cherché à avoir une définition très précise de ce qu'est un terrain vacant. Je vous dirais dans ce cas-ci c'est qu'il n'y a pas de bâtiment qui vient occuper le terrain. Ceci dit, on est parfaitement conscient des arbres qui sont présents dans le

585

Dans l'ensemble de la mise en valeur du secteur, l'idée n'est pas de réduire la présence des arbres, bien au contraire, c'est de l'augmenter. Est-ce que ça va être un maintien total des arbres qui sont en place aujourd'hui? Sûrement pas. Il y a des infrastructures qui doivent être réalisées, qui impliqueront sans doute la disparition de certains arbres. Mais ces arbres-là qui disparaîtront ils ne vont pas juste être compensés, l'idée c'est vraiment d'augmenter le plus possible la canopée dans le secteur. On constate des îlots de chaleur dans le secteur. L'idée c'est vraiment de réduire au maximum ces îlots de chaleur là et de maximiser le verdissement.

590

595

**LA PRÉSIDENTE :**

Sur cette question, permettez-moi juste une question d'éclaircissement. Dans ce que les gens appellent le boisé Steinberg, il y a le projet d'Hydro-Québec, est-ce qu'il restera du boisé après ce projet ou s'ils occupent tout le territoire?

600

**M. ÉRIK PROVOST :**

Il y a des enjeux techniques qui peuvent se poser par rapport à ça en termes de construction ou de chantier comme tel. Ceci dit, si on est en mesure de préserver des arbres qui sont en place c'est certain qu'on va... c'est ce qu'on va favoriser. Maintenant, je ne peux pas parler pour Hydro-Québec sur la façon qu'ils va implanter son projet. On vient l'encadrer

605

d'une certaine façon du côté municipal, mais ultimement le chantier c'est Hydro-Québec qui va le réaliser.

610

**LA PRÉSIDENTE :**

Mais juste une question très technique. Est-ce que le terrain d'Hydro-Québec occupe tout le quadrilatère ou c'est une partie?

615

**Mme DANIELLA BLOUIN :**

28 000 mètres carrés.

620

**LA PRÉSIDENTE :**

Juste à savoir si ça borde tout le périmètre ou une partie?

**M. ÉRIK PROVOST :**

625

Ce que mon collègue indique ici, c'est l'endroit où sera situé le projet d'Hydro-Québec. Donc, le terrain, le lot comme tel qui est concerné donc sera partagé entre trois. Donc, une partie pour le projet d'Hydro-Québec, une partie pour le lien routier et une autre partie, bien en fait, une partie pour le ministère des Transports puis une partie pour la Ville, pour les nouveaux liens routiers.

630

**LA PRÉSIDENTE :**

O.K. Merci. Et votre deuxième question.

635

**M. PASCAL GAUDETTE :**

640 Écoutez, je suis assez heureux de votre réponse, parce que ça va directement dans  
ma deuxième question qui est une question plus quantitative. Bon, vous avez dit que vous  
vouliez replanter des arbres, pas juste en couper. C'est très bien. Mais si on coupe par  
exemple un arbre qui a 25 ans à un endroit x, on plante un arbre qui a un an à un endroit y. On  
crée ce que moi j'appelle un déficit écologique de 24 ans. Ça va prendre 24 ans simplement à  
revenir au point de départ, c'est-à-dire d'avoir un arbre de 25 ans sur le territoire.

645 Donc, c'est ça. Donc, il y a ce qu'on pourrait appeler un déficit écologique initial, parce  
que je crois que vous allez couper des arbres vieux puis planter des arbres neufs.

**LA PRÉSIDENTE :**

650 Votre question?

**M. PASCAL GAUDETTE :**

655 Donc, en clair, combien d'arbres devront être abattus pour réaliser les travaux que  
vous décrivez dans votre document puis quel est l'objectif de la Ville en termes de nombre de  
nouveaux arbres plantés pour chaque arbre abattu?

**LA PRÉSIDENTE :**

660 Merci.

**M. ÉRIK PROVOST :**

665 À ce moment-ci, on n'a pas de statistiques sur le nombre d'arbres qui seront coupés.  
Comme je l'ai dit mardi, la Ville compte prendre ses responsabilités comme acteur public bien  
évidemment, pour évaluer l'ensemble des impacts de ces travaux sur le secteur,

670 particulièrement pour les écosystèmes. L'idée n'est pas d'avoir un impact important, bien évidemment, et si impact il y a, c'est de s'assurer qu'on puisse compenser autrement et faire bénéficier le secteur de nouveaux espaces verts. Aujourd'hui, il y a un manque criant d'espaces verts dans le secteur. Donc, l'idée c'est vraiment d'en avoir plus, pas d'en avoir moins.

675 **LA PRÉSIDENTE :**

D'accord, merci. Oui?

**M. RÉJEAN BOISVERT:**

680 Si je peux me permettre, Madame la présidente. Monsieur Gaudette, nous avons une réglementation actuellement, un PIA qu'on a réalisé en 2017 qu'on a fait une consultation. Au terme de cette consultation-ci avec l'Office de consultation, s'il y a des modifications à apporter à notre réglementation pour l'améliorer, pour augmenter la canopée, la plantation d'arbres pour une nouvelle construction, un agrandissement. Bien, s'il y a lieu on le fera, l'Arrondissement, au terme de la consultation.

685

**LA PRÉSIDENTE :**

D'accord, merci.

690 **M. PASCAL GAUDETTE :**

Merci.

695 **LA PRÉSIDENTE :**

700 Est-ce que Jean-François Marsolais serait arrivé ou pas? Non. O.K. Alors, Daniel Vanier, est-ce que Daniel Vanier est avec nous? Oui, parfait. On va vous entendre. Est-ce qu'ensuite François Caron est avec nous? Oui. Alors, ça sera monsieur Caron ensuite.

705 Alors, on va fermer le registre maintenant et je demanderais à Matthieu de m'apporter la liste des nouveaux inscrits.

710 Donc, nous entendons maintenant monsieur Daniel Vanier, ensuite ce sera monsieur François Caron.

**M. DANIEL VANIER :**

715 Bonsoir, Madame la présidente. Bonsoir, Messieurs les commissaires. Daniel Vanier, citoyen d'Hochelaga-Maisonneuve, mais pas seulement citoyen, natif et résident d'Hochelaga-Maisonneuve. Ça fait quelques décennies que j'habite dans le quartier. O.K. Ma première question. J'ai une formation de biologiste en environnement, en écologie, et ma première question je vais la poser sur la question des sols contaminés.

720 Lors de l'audience du BAPE sur la modernisation de la rue Notre-Dame, le rapport 162, le promoteur, le ministère des Transports a déposé après la deuxième partie de la consultation un inventaire sur les terrains potentiellement contaminés dans la future emprise du soi-disant futur boulevard, à l'époque ils appelaient ça un boulevard, genre d'autoroute Décarie, excusez le commentaire, de la rue Notre-Dame par la firme Roche.

725 Cette analyse stipulait la possibilité de contamination des eaux souterraines sous le terrain de la Canadian Steel Foundries. Madame la présidente, j'ai déposé tantôt à votre chef analyste un extrait de cet inventaire-là portant spécifiquement sur le site de la Canadian Steel Foundries à la commission. Je lui ai remis en quelques copies. Si la Ville de Montréal veut une copie, il y en a une pour eux autres, le MTQ aussi pour qu'ils se rappelle à leur mémoire. Ça a

été difficile à obtenir, parce que ça fait 20 ans et les choses sont archivés et actuellement ils sont en train d'être numérisés à Québec au BAPE.

730

Ma question. Est-ce qu'il y a bel et bien eu une contamination des eaux souterraines et par quelle substance toxique au terrain de la Canadian Steel Foundries? Cette contamination menace-t-elle la nappe phréatique et par la suite les eaux du fleuve Saint-Laurent?

735

C'est qu'à l'époque c'était une caractérisation, c'était un inventaire de terrains potentiellement contaminés par Roche, mais ils disaient qu'il fallait faire des travaux plus tard pour être sûr de qu'est-ce qu'ils avaient constaté.

**LA PRÉSIDENTE :**

740

Donc, est-ce que quelqu'un à la Ville peut répondre?

**M. DANIEL MATHIEU :**

745

Madame la présidente, excellente question. À notre connaissance, la Ville n'aurait pas cette information-là. Je regarde le ministère des Transports qui me répond que non. Je crois que le ministère de l'Environnement a émis un certificat à la firme Ray-Mont Logistics pour pouvoir occuper son site avec une forme de décontamination. Or, nous on n'a pas eu le détail par rapport à ça. Il faudrait probablement essayer d'obtenir l'information auprès du ministère de l'Environnement s'ils peuvent fournir cette information-là ou directement auprès de l'entreprise Ray-Mont Logistics. C'est le plus de réponses que je peux...

750

**LA PRÉSIDENTE :**

755

Peut-être que la commission peut vous poser la question. Est-ce possible de trouver l'information pendant les travaux de la commission?

**M. DANIEL MATHIEU :**

On peut essayer de trouver l'information, oui, tout à fait.

760

**LA PRÉSIDENTE :**

Merci.

765

**M. DANIEL VANIER :**

Madame la présidente, je vais directement dans la deuxième question que j'avais préparée. La Ville, le propriétaire actuel du site de la Canadian Steel Foundries, l'ancien site, c'est Ray-Mont Logistics, je ne me trompe pas. Le ministère de l'Environnement et le MTQ ont-ils effectué depuis 2001 de nouvelles campagnes d'échantillonnage des sols contaminés et des eaux de surface et souterraines sur ce terrain? Ont-ils pu poursuivre d'une manière scientifique une caractérisation détaillée du site de la Canadian Steel Foundries conforme à la politique de protection des sols et de réhabilitation des terrains contaminés du ministère de l'Environnement?

770

775

Depuis peut-être 2001, 2002 ça a peut-être été modifié cette politique-là. Je ne suis pas un spécialiste dans le domaine des sols contaminés, mais en tout cas. Tel que proposé par le consultant à la firme Roche en septembre 2001. Si oui, quels sont les résultats et le dépôt des analyses, s'il vous plaît. Si on pouvait aussi avoir la collaboration de Ray-Mont Logistics, parce que s'il y a vraiment des problèmes avec la nappe phréatique ou les eaux souterraines, je ne suis pas sûr que ça soit une bonne idée d'installer une entreprise comme Logistics Ray-Mont, là.

780

**LA PRÉSIDENTE :**

785

Est-ce que depuis 2001 vous avez eu d'autres informations d'études scientifiques?

**M. DANIEL MATHIEU :**

790 Madame la présidente, je n'ai pas cette information-là à l'heure actuelle. Alors, comme  
la question précédente je me propose d'essayer de trouver la réponse. Maintenant, pour la  
collaboration de l'entreprise Ray-Mont Logistics, vous comprendrez qu'il y a un litige  
présentement entre l'entreprise et la Ville de Montréal. Alors, on va difficilement pouvoir  
communiquer avec l'entreprise.

795 Alors, je m'en remets vraisemblablement à l'Office peut-être pour parler à l'entreprise  
ou vous-même. En fait, ça ne sera pas la Ville de Montréal qui va aller chercher l'information  
auprès de l'entreprise Ray-Mont Logistics.

**LA PRÉSIDENTE :**

800 Non, mais peut-être comme le suggérait notre participant, peut-être les autres  
ministères.

**M. DANIEL MATHIEU :**

805 Ou peut-être d'autres ministères, effectivement. Mais on va s'adresser au ministère de  
l'Environnement, certainement. Alors, peut-être qu'on pourra avoir l'information, tout à fait.

**LA PRÉSIDENTE :**

810 On fera les suivis puis dès qu'on a des informations on les met en ligne. Merci  
beaucoup pour vos questions.

**M. DANIEL VANIER :**

815 Merci.

**LA PRÉSIDENTE :**

Alors, François Caron, s'il vous plaît.

820

**M. DANIEL VANIER :**

Je vais revenir.

825

**LA PRÉSIDENTE :**

Ensuite ce sera Amélie Desnoyers. Parfait, merci. Alors, Monsieur Caron.

830

**M. FRANÇOIS CARON :**

Bonsoir, Madame la présidente. Bonsoir, Messieurs les commissaires. Bonsoir aux intervenants. Ma première question, Madame la présidente, la consultation publique dans le cadre du droit à l'initiative portant sur le secteur prioritaire la Cité de la logistique a permis à de nombreux citoyens et aujourd'hui des organismes, de préconiser la création d'un parc nature sur le terrain où jadis coulait le ruisseau de la Grande Prairie en y intégrant le marais et le boisé Steinberg.

835

La Ville peut-elle nous expliquer l'absence parmi les auteurs du document d'écoparc industriel, du service des grands parcs de la Ville, du service des parcs de l'arrondissement et de la direction de l'environnement de la Ville de Montréal, s'il vous plaît?

840

**LA PRÉSIDENTE :**

D'accord.

845

**M. DANIEL MATHIEU :**

Monsieur Provost?

850 **M. ÉRIK PROVOST :**

Si les services mentionnés par monsieur ne sont pas identifiés dans le document, c'est parce qu'ils ne font pas partie des auteurs principaux du rapport. Ceci dit, tous les services concernés dans chacun de nos projets sont évidemment rencontrés, consultés et impliqués. Il en va de même pour le service des grands parcs en particulier.

**LA PRÉSIDENTE :**

D'accord, merci.

860

**M. FRANÇOIS CARON :**

Merci. Ma deuxième question. À la page 36 du document Écoparc industriel, deuxième paragraphe. Les représentants et représentantes de la Ville peuvent-ils nous expliquer cette affirmation : « La détermination des mesures permettant d'enrayer les nuisances ou du moins les réduire à des niveaux acceptables selon les standards internationaux. Il s'agit de quelle nuisance : les bruits, la pollution de l'air, par exemple les émissions cancérigènes de moteurs diesel, la contamination des sols, et cetera. »

870 Qu'est-ce qu'on veut dire par niveau acceptable et qui va les déterminer et la Ville a-t-elle l'intention de s'inspirer de quels standards internationaux? S'il vous plaît.

**LA PRÉSIDENTE :**

875 Merci.

**M. ÉRIK PROVOST :**

880 Madame la présidente, la Ville souhaite réduire l'ensemble des nuisances dans le  
secteur, ça ne concerne pas juste le bruit, ça concerne la poussière, ça concerne l'ensemble  
des émissions de gaz toxique. C'est pour ça qu'on dit vers la fin du document, qu'il y a  
plusieurs études qui doivent être menées. On n'a pas fourni le détail parce qu'on n'a pas fini le  
recensement des études qui doivent être réalisées. Ceci dit, on a déjà amorcé certaines de  
ces études-là, notamment une étude acoustique comme j'en avais fait part mardi soir, étude  
qui sera transmise à l'Office et qui sera rendue publique pour les citoyens.

885 Donc, c'est vraiment l'ensemble des nuisances qui sont traitées dans...

**LA PRÉSIDENTE :**

890 ... Puis est-ce que vous avez identifié, comme monsieur a demandé, est-ce que vous  
avez identifié certains standards précis? Vous dites réduire tout, mais est-ce qu'il y a des  
standards sur lesquels vous allez vous aligner?

**M. ÉRIK PROVOST :**

895 Absolument. Les premiers qui me viennent à l'esprit sont ceux de l'OMS. Mais  
l'ensemble des standards va être regardé pour les nuisances, que ce soit pour le bruit ou pour  
toutes autres nuisances dans le secteur.

**M. FRANÇOIS CARON :**

900 J'aurais une sous-question à ce moment-là. Je ne voudrais pas insister, mais est-ce  
que c'est possible pour la Ville d'obtenir en parallèle des expertises qu'ils vont faire, un avis de  
la direction de la santé publique de la région de Montréal? Si c'était possible d'ajouter ça à  
leurs études. Alors, je vous remercie.

905 **LA PRÉSIDENTE :**

On prend ça en note. Merci. Alors, madame Amélie Desnoyers. Et ensuite, est-ce que Monique Normand est avec nous. Ça sera Monique Normand ensuite.

910

**Mme AMÉLIE DESNOYERS :**

Bonsoir. Ma première question va porter sur la section à la page 58 sur la zone industrialo-portuaire. Ce que j'en sais, c'est qu'il y a eu un comité de travail qui a été formé, composé notamment de la Ville de Montréal, le Port, la CMM aussi puis beaucoup d'autres acteurs et ils ont quand même amorcé des travaux déjà portant sur la zone industrialo-portuaire. Un des mandats était de délimiter la zone à Montréal, ça a été fait, j'ai pu voir la carte de la zone qui couvre quand même un assez large territoire dans l'est de Montréal. Et aussi ils avaient pour mandat de concevoir un plan de développement pour la zone et donc ce que j'ai cru comprendre en lisant au niveau des dates et des annonces, c'est que ça devait être produit à l'automne 2017, s'il n'y avait pas de délai.

915

920

Donc, j'imagine que d'ici aujourd'hui il y a eu un plan plus concret de produit. Donc, moi je me demandais justement, d'abord si ce plan-là est disponible, si on peut le consulter et aussi, là j'essaie de voir au niveau de la démarche de planification de cette zone industrialo-portuaire-là, comment ça peut s'intégrer aussi à la planification pour le secteur Assomption Sud. Est-ce qu'il y a eu des éléments qui ont influencé la vision qu'on étudie en ce moment?

925

**LA PRÉSIDENTE :**

930

Alors, en réponse à cette question?

935

**M. DANIEL MATHIEU :**

940 Alors, merci beaucoup pour la question très pertinente. Alors, moi-même je suis sur le  
comité de la zone industrialo-portuaire. Mon collègue Réjean Boisvert aussi fait partie du  
comité comme membre des représentants de l'Arrondissement Mercier-Hochelaga-  
Maisonneuve, comme les autres représentants des autres arrondissements et villes liés, parce  
qu'il y a la Ville de Montréal-Est aussi là-dedans.

945 Alors, la zone industrialo-portuaire c'est un programme d'abord du gouvernement du  
Québec extrait de la stratégie maritime du gouvernement du Québec. C'est essentiellement un  
programme de support, en fait de financement d'entreprises qui veulent s'implanter sur le  
territoire qui est identifié comme une zone industrialo-portuaire. Comme vous l'avez dit,  
effectivement les cartes sont disponibles et le territoire de l'Assomption Sud fait partie du  
territoire de la zone industrialo-portuaire.

950 Ce qu'il faut comprendre, c'est que oui, il y a un plan de développement qui a été fait.  
Le plan de développement n'est pas rendu public parce qu'il y a des aspects stratégiques à  
l'intérieur de ce plan-là, dont un diagnostic force-faiblesse, opportunité-contrainte et des cibles  
stratégiques d'entreprises qui pourraient être attirées dans les différentes sous-composantes  
955 territoriales de la zone industrialo-portuaire. Alors, c'est évidemment un document stratégique  
qu'on ne veut pas rendre public. Il y a des informations qui vont être rendues publiques sous  
peu. On travaille sur un plan de communication pour la zone industrialo-portuaire. Alors, il y a  
des informations qui vont être rendues publiques sous peu.

960 Ce que je peux vous dire, c'est qu'en lien avec la démarche de planification actuelle,  
c'est que pour le territoire l'Assomption Sud-Longue-Pointe les démarches sont absolument  
convergentes. C'est-à-dire que ce qu'on fait ici se reflète à 100% dans la planification de la  
zone industrialo-portuaire. Il n'y a pas de plus, il n'y a pas de moins. Je vous dirais la seule  
partie de la zone industrialo-portuaire qui concerne l'Assomption Sud, en fait l'objectif de la  
965 zone industrialo-portuaire c'est d'attirer des entreprises qui vont faire affaire avec le port. Alors,  
pour la partie des entreprises manufacturières par exemple qui pourrait avoir un intérêt à

s'établir dans le secteur pour leur lien avec le port, là on identifie certains secteurs industriels qui pourraient être intéressants.

970 Je vous rassurerais ou je vais tenter de vous rassurer en vous disant qu'il y a l'ensemble des préoccupations qu'on a entendues à travers les précédentes consultations, la connaissance du territoire qui est apportée par les gens qui travaillent sur le territoire depuis longtemps est amenée à l'intérieur de la planification de la zone industrialo-portuaire. Et tout ce qui nous amené à développer ce document-là, a aussi été intégré comme préoccupations  
975 dans le plan de développement de la zone industrialo-portuaire.

Alors, évidemment le territoire est très différent, par exemple où à Montréal-Est on pourrait pensait faire des choses complètement différentes, parce qu'il n'y a pas du tout, par exemple de secteur résidentiel à proximité, alors que dans l'Assomption Sud c'est évidemment  
980 tenu compte.

**Mme AMÉLIE DESNOYERS :**

O.K. Dans le fond, juste m'assurer que c'est comme une vision un petit peu plus  
985 global dans le fond du secteur.

**LA PRÉSIDENTE :**

Je vais vous demander votre deuxième question. On a encore beaucoup de gens qui  
990 veulent prendre la parole.

**Mme AMÉLIE DESNOYERS :**

Je suis désolée. Je comprends tout à fait. Ça suscite beaucoup de questions. Mais en  
995 fait, ça serait peut-être une proposition. Quand j'ai consulté la carte de la localisation des îlots de chaleur – c'est à vous que je m'adresse – j'ai remarqué que bon, on indiquait les zones où

1000 il y avait des îlots de chaleur. Mais je trouve que ce qui manque comme information, c'est le pourcentage de canopée dans les secteurs, qui permet aussi d'avoir une analyse beaucoup plus fine des îlots de chaleur. Si on peut identifier au niveau des pourcentages, parce qu'il me semble dans le plan de politique de développement durable de hausser le pourcentage de canopée à une norme, je pense que c'est 15% pour les secteurs industriels, si je ne me trompe pas.

1005 Mais ce qui pourrait aider beaucoup les participants à cette consultation c'est d'avoir accès à l'information pour pouvoir se positionner sur la vision globale.

**LA PRÉSIDENTE :**

1010 Est-ce que vous avez une information sur l'état de la canopée actuelle?

**M. ÉRIK PROVOST :**

1015 Je ne l'ai pas sous la main, Madame la présidente, mais il me fera plaisir de vous transmettre ça dès que possible.

**Mme AMÉLIE DESNOYERS :**

Merci beaucoup.

1020 **LA PRÉSIDENTE :**

Merci. Alors, Monique Normand. Est-ce que Raymond Moquin est avec nous? Est-ce que monsieur Raymond Moquin est venu ce soir? Si monsieur n'est pas là pour le moment, je vais appeler ensuite Martin St-Georges. C'est bon, merci.

1025 Alors, bonsoir, Madame Normand.

**Mme MONIQUE NORMAND :**

1030            Bonsoir. J'ai une introduction qui ne sera pas très longue, et deux questions. Juste  
prendre une précaution, je pense que les gens ont beaucoup travaillé pour amorcer ce travail-  
là, mais l'impression que j'en ai, c'est que les paramètres étaient très serrés. Et je vais faire un  
petit peu du pouce avec ce quelqu'un a dit tantôt. Les critères qui ont conditionné les choix de  
l'amorce de solutions, ils ne sont pas franchement émis. Il faut les lire entre les lignes. Je suis  
1035 restée avec un malaise de la rencontre de mardi, puis je vais amener mes questions qui vont  
dans ce sens-là.

                  Finalement, mardi on a comme appris qu'il n'y avait pas de plan de développement au  
niveau de l'emploi, au niveau de l'économie dans le projet. On a appris aussi, moi j'ai appris  
1040 en tout cas, qu'il n'y avait pas non plus, en fait que c'était exclu le développement mixte  
domiciliaire et industriel. Donc, ce quartier-là aurait une stricte vocation de parc industriel  
comme on retrouve sur les bords d'autoroutes des régions et on est en plein Montréal.

                  Quel est le maître d'oeuvre de tout ça? Qui est intéressé, qui est l'acteur principal?  
1045 Sans doute que ma réponse n'est pas complète, mais ce que je comprends c'est que c'est le  
Port de Montréal. Les infrastructures qui sont prévues sont au service du Port de Montréal.

                  Alors, mes questions sont les suivantes. Est-ce qu'il serait possible d'avoir un rapport  
complet des activités du Port de Montréal? D'ailleurs, le Port de Montréal, si je comprends  
1050 bien, a beaucoup augmenté ses activités au cours des dernières années, se propose de le  
faire davantage dans les années qui viennent. Alors, j'aimerais savoir, j'aimerais voir ça,  
évidemment pas écrit, puis probablement pas ce soir.

                  Quelles sont les marchandises qui arrivent au Port de Montréal ici? Elles arrivent d'où  
1055 pour aller où? Est-ce qu'elles sont en transit? Est-ce qu'elles sont déposées ici. Elles s'en  
vont, semble-t-il, en camion, elles s'en vont où?

**LA PRÉSIDENTE :**

1060 Il faudrait peut-être trouver une façon de canaliser la question.

**Mme MONIQUE NORMAND :**

1065 Bien, il faut que je dise qu'est-ce que je veux si je veux obtenir ce que je veux. Donc, quelles sont les marchandises, leur destination, qui est bénéficiaire de cette augmentation de trafic là, qui finalement est un paramètre incroyable pour déterminer le quartier. Qui a des redevances... c'est la même question. Qui a des redevances, est-ce que le gouvernement du Québec a des redevances, la Ville de Montréal a des redevances sur tout ce trafic-là?

1070 Évidemment, le quartier, mais le quartier n'a pas l'air à avoir grand-chose. Ça a l'air à être acquis ça.

1075 Et ma deuxième question, qui est toute courte celle-là, c'est, attendez un petit peu. Est-ce qu'il a été envisagé d'une quelconque façon par les autorités fédérales, par le Port de Montréal de déménager l'excédent de chargement, déchargement soit au terminal de Contrecœur qui appartient au Port de Montréal, soit dans la partie ouest de l'île de Montréal, centre-ville ouest, ou même plus loin que ça. Le gouvernement fédéral est assez riche pour se faire des terminaux jusqu'à la frontière, même jusqu'en Ontario.

1080 Est-ce que cela a été envisagé dans la réflexion au sujet de comment réaménager les espaces.

**LA PRÉSIDENTE :**

1085

Merci beaucoup pour vos questions. Donc, vous avez les deux questions en lien aux activités du port.

**M. DANIEL MATHIEU :**

1090

Oui. En fait, je ne pense pas pouvoir répondre pour le Port de Montréal. J'invite peut-être les représentants du port à fournir des éléments de réponse en termes de croissance de trafic et d'hypothèses d'expansion à Contrecoeur, minimalement c'est...

1095

**M. CLAUDE DESCHAMBAULT :**

1100

Madame la commissaire, Madame la présidente, pardon. La question était très large. Je vous dirais que le document peut-être le plus important que vous pourriez consulter ou que la commission peut consulter c'est le rapport annuel du Port de Montréal où vous allez avoir l'ensemble des activités. Quant aux marchandises, il y en a des milliers de types de marchandises qui vont du foin aux pâtes et papiers. Là, on parle d'exportation, des exportateurs de VTT alors qu'on reçoit des télévisions, des appareils portables, et cetera. Donc, ça peut être un très long discours.

1105

Vous pouvez consulter sur le rapport annuel les éléments importants sur les revenus. Le Port de Montréal, l'administration portuaire de Montréal gère un territoire. Le territoire est un territoire sous la gouverne fédérale du gouvernement. Donc, le port n'est pas propriétaire du terrain, mais c'est le gouvernement fédéral qui en est propriétaire.

1110

**LA PRÉSIDENTE :**

Est-ce que vous pouvez confirmer si les activités du port sont en croissance?

1115

**M. CLAUDE DESCHAMBAULT :**

1120 Les activités sont en croissance effectivement. Je vous dirais qu'au niveau conteneurs, parce que c'est quand même ce qui est important dans le secteur, au niveau conteneurs nous estimons, selon le rendement actuel, qu'on va atteindre la pleine capacité des terminaux de conteneurs vers 2023-2024. Donc, c'est d'ailleurs une des raisons qui pousse le Port de Montréal à développer le projet de Contrecœur. Donc, actuellement les installations de Contrecœur manutentionnent du vrac, mais on a un projet actuellement qui est à l'étude au niveau de l'Agence canadienne pour développer un terminal à conteneur et lorsque le port va atteindre sa pleine capacité, donc vers 2023-2024, il va y avoir effectivement un plafonnement des véhicules qui vont accéder au port. Et le mouvement des conteneurs va se faire plutôt du côté... En fait l'activité portuaire au niveau du conteneur va continuer à Montréal, à la même cadence, il n'y aura pas d'augmentation puisqu'il n'y aura plus d'espace. Et l'activité va se poursuivre à Contrecœur.

1130 **LA PRÉSIDENTE :**

O.K. Merci beaucoup. Je crois qu'on a une question ici?

**M. DAVID HANNA, commissaire:**

1135 Oui. Je profite de l'occasion pour vous poser une question de la part des commissaires. Et ça concerne le trafic de camionnage justement à l'endroit de l'Assomption Sud, dans le secteur qui est sous étude ici. Est-ce que vous auriez des chiffres très précis à fournir sur le camionnage, le trafic en termes des variations, des maximums, minimums, ce genre de choses là, je ne sais pas. Qu'est-ce que vous auriez comme apport à fournir à la commission quant au camionnage sortant, entrant?

1145 **M. CLAUDE DESCHAMBAULT :**

Le trafic moyen, disons à Montréal tourne aux alentours, entre 2 000 camions à 2 500 camions par jour.

**M. DAVID HANNA, commissaire:**

1150

Mais le port au complet?

**M. CLAUDE DESCHAMBAULT :**

1155

Au complet.

**M. DAVID HANNA, commissaire :**

Oui, mais vous n'avez pas des statistiques particulières au secteur qui nous concerne?

1160

**M. CLAUDE DESCHAMBAULT :**

Oui. Je vous dirais, je ne veux pas lancer des chiffres comme ça, mais on pourrait fournir ces informations-là.

1165

**M. DAVID HANNA, commissaire :**

Ça serait possible d'en fournir peut-être à la commission?

1170

**M. CLAUDE DESCHAMBAULT :**

Ça serait possible.

**M. DAVID HANNA, commissaire :**

1175

Ça serait apprécié, oui.

**M. CLAUDE DESCHAMBAULT :**

Absolument.

1180

**M. DAVID HANNA, commissaire :**

Merci beaucoup.

1185

**LA PRÉSIDENTE :**

Merci.

**M. CLAUDE DESCHAMBAULT :**

1190

Mon nom est Claude Deschambault, je suis le directeur environnement au Port de Montréal.

**M. BRUNO-SERGE BOUCHER, commissaire :**

1195

Sur la première question de madame qui parlait notamment d'emplois dans le secteur. Vous nous avez dit mardi lors de la présentation que d'abord, vous avez défini ce qui était l'écoparc et le type d'entreprises que vous vouliez amener là. Vous nous avez dit aussi qu'un de vos objectifs était la création d'emplois également la création d'emplois pour la population locale.

1200

On sait que le paradigme d'emploi est train de changer, c'est-à-dire qu'on est plus tant en surplus de travailleurs, mais bien en pénurie de main-d'oeuvre dans bien des secteurs.

1205 Est-ce que pour choisir d'aller vers l'écoparc et ce type particulier d'emplois, vous avez fait une adéquation avec le profil des travailleurs qui sont dans la zone de façon à ce que ce type d'entreprises-là emploient bien des gens de la région, puisque c'est un objectif que vous avez donné, et non pas faire venir des gens de l'extérieur et d'autres quartiers ce qui pourrait amener éventuellement des problèmes de circulation et de congestion?

1210

**M. DANIEL MATHIEU :**

1215 Oui, absolument. En fait, l'idée de l'écoparc et de l'implantation d'entreprise à l'intérieur de l'écoparc ne vise pas un secteur industriel en particulier. On vise des entreprises qui peuvent provenir de n'importe quel secteur industriel, donc, on peut être autant dans la fabrication que dans les services que dans la logistique avancée par exemple. Mais on cherche à avoir des entreprises qui ont des orientations environnementales, qui ont des visées, qui ont des objectifs environnementaux, sociétaux, d'intégration dans des communautés. C'est dans ce sens-là qu'on le prend. Où il y aura effectivement une analyse plus fine du bassin de main-d'oeuvre à la proximité des zones d'emplois et des opportunités que ça génère en terme de... pour les entreprises qui pourraient s'implanter. Et donc, s'il y a des secteurs industriels qui auraient avantage à venir s'implanter là, compte tenu du bassin de main-d'oeuvre disponible.

1220

1225 Oui, cette analyse-là sera faite. Il y aura aussi plus que ça, voire est-ce qu'on peut accompagner les résidents localement qui seraient à la recherche d'emploi et qui ont besoin de voir leur qualification se transformer. Alors, on va travailler avec les centres de formation par exemple. On va travailler avec les organismes d'accompagnement en employabilité, et cetera. Donc, il y a ce mixte-là qui va être fait sur l'ensemble du territoire, effectivement.

1230

**M. BRUNO-SERGE BOUCHER, commissaire:**

Cette analyse plus fine, à quel moment dans le processus comptez-vous la faire?

1235

**M. DANIEL MATHIEU :**

1240

En fait, c'est la prochaine étape. Là on travaillait très fort sur ce document-là, à préparer cette consultation-là, mais dès que ça s'est terminé on entreprend cette stratégie-là. C'est une stratégie que j'appelle la stratégie de développement économique pour le territoire. Ça couvre vraiment plusieurs enjeux. En fait, ça tient à répondre à l'ensemble des objectifs qui sont là. Mais c'est vraiment la prochaine étape. En fait, ça va faire partie du plan d'action, puis on vous l'a présenté rapidement mardi dans les prochaines étapes, mais quand on disait, vont amener une série de stratégie : plan ; programme ; potentiel d'acquisition, et cetera, et cetera. La stratégie de développement économique pour le territoire fait partie des stratégies qui vont être entreprises et qui vont faire partie d'un plan d'action global pour développer l'ensemble du territoire.

1245

**M. BRUNO-SERGE BOUCHER, commissaire :**

1250

Merci.

**LA PRÉSIDENTE :**

1255

Alors donc, nous avons monsieur Martin St-Georges, c'est bien ça. Est-ce que Mireille Goulet est prête ensuite, parfait.

**M. MARTIN ST-GEORGES :**

1260

Bonjour. Alors, question d'éclaircissement, parce que des fois même si on lit on ne voit pas tout. Puis vous me rassurez, Monsieur le commissaire, puisque ma question est exactement la vôtre, mais sur le débit de circulation. Est-ce qu'il y aura une augmentation, de combien sera le pourcentage d'augmentation de circulation sur l'Assomption Nord, c'est-à-dire passé Sherbrooke. Est-ce que ces travaux-là prévoient finalement, est-ce qu'il y aura, même si

1265 on conçoit l'échangeur, est-ce qu'il y aura peut-être débordement et donc une augmentation quand même prévue de la circulation, passé Sherbrooke sur l'Assomption?

**LA PRÉSIDENTE :**

1270 Merci.

**M. DANIEL MATHIEU :**

1275 Monsieur Beaulieu?

**M. DANIEL BEAULIEU :**

1280 Madame la présidente, en fait non, et surtout si on parle du camionnage. Mais là, il faudrait le séparer. On a déjà eu une consultation au niveau de l'Assomption Nord qui est un autre projet, même s'il est tout près. Mais avec le changement de donne d'aménagement du territoire, mes collègues ici de l'ADU pourraient plus en parler.

1285 Si on parle au niveau de la circulation qu'on réaménage, qu'on déplace, qu'on remodèle autrement au niveau de la partie sud. Non, parce que le plan de camionnage de la Ville de Montréal limite les heures et les endroits où les camions pénètrent. Et quand on tombe dans l'Assomption je n'ai pas le code de couleur par coeur en tête, mais je crois, quand on tombe en haut de Sherbrooke on n'est plus rendu dans les zones de camionnage ou quoi que ce soit. Même Sherbrooke est camionnage de jour si je ne me trompe pas. Alors que l'Assomption puis l'axe Souigny lui serait du 24 heures probablement, comme Notre-Dame dans ce secteur-là.

1290 Mais non, on ne prévoit pas vraiment d'accroissement dans ce secteur-là. Évidemment, les autobus pourraient oui, eux plus circuler parce qu'ils ont un bouclage intéressant avec le métro de l'Assomption qu'ils n'ont pas en ce moment. Je verrais peut-être

1295 un accroissement de ce côté-là, mais je ne verrais pas pourquoi la circulation de transit irait se diriger vers là. Comme j'ai expliqué lors de la soirée de mardi, on cherche justement à rabattre le transit sur les axes régionaux et c'est ça le but de l'opération.

**LA PRÉSIDENTE :**

1300

Merci.

**M. MARTIN ST-GEORGES :**

1305

Mon autre question. Puis la question a peut-être été posée un petit peu différemment, mais est-ce qu'il y a des pourcentages, par exemple justement concernant les espaces verts. Donc, ce genre, comment je dirais bien, de volonté un peu plus chiffrée sur laquelle on serait en mesure de faire un suivi ou de mesurer finalement le potentiel. Est-ce que vous avez un pourcentage, par exemple d'espaces verts. Vous référeriez à des normes de l'OMS tout à l'heure concernant bon, est-ce qu'il devrait y avoir un secteur industriel ou ce genre de chose là? Parce que je ne les vois pas dans le document.

1310

**M. ÉRIK PROVOST :**

1315

Madame la présidente, les analyses en termes de pourcentages d'espaces verts prévus ne sont pas calculées encore, évidemment, parce qu'on n'a pas déterminé à l'heure actuelle où seront situés les nouveaux espaces publics. Ceci dit, comme je l'ai répété à quelques reprises, l'idée c'est de maximiser ces espaces-là quand même pour les citoyens.

1320

Je profite aussi de l'occasion pour compléter la réponse tantôt sur l'Assomption Nord pour mentionner au passage que le programme particulier d'urbanisme qui a été adopté en 2017 prévoit quand même un réaménagement du boulevard de l'Assomption au nord de Hochelaga et le boulevard de l'Assomption qui est à l'heure actuelle trois voies par sens entre Sherbrooke et Hochelaga sera réduit à deux voies par sens.

1325

Donc, si ça peut limiter l'augmentation que vous anticipiez de la circulation du côté Assomption Nord, il y a quand même cet aspect-là qui est assez fondamental.

**LA PRÉSIDENTE :**

1330

Merci.

**M. MARTIN ST-GEORGES :**

1335

Merci.

**LA PRÉSIDENTE :**

Nous avons deux petits compléments.

1340

**M. DANIEL BEAULIEU :**

1345

Madame la présidente, si je peux me permettre un complément au complément justement. Dans le tracé du boulevard qu'on a vu en haut de Hochelaga il fait un S pour reprendre l'axe du boulevard de l'Assomption. Ce S-là nous permet justement d'assurer la transition puis de concevoir la transition entre la partie sud qui a une vocation différente, et la partie nord. Ça fait qu'on cherche justement à faire une transition dans le milieu de vie qui va être différente aussi.

1350

**M. RÉJEAN BOISVERT:**

1355 Si je peux me permettre un petit complément au niveau des espaces verts. On a un  
PIA qui a été adopté aussi dans le secteur l'Assomption Sud qui développe des critères quand  
même très sévères au niveau de l'aménagement des espaces verts sur les terrains, au même  
titre que le cadre bâti. Donc, tous les dossiers ou tous les projets d'agrandissement de  
construction passent au comité consultatif d'urbanisme et on a une panoplie de critères pour  
1360 lesquels le dossier ou le projet passe dans un crible pour l'aménagement paysager entre  
autres.

**LA PRÉSIDENTE :**

1365 D'accord, merci. Alors, Mireille Goulet, s'il vous plaît. Puis ensuite ce sera monsieur  
Daniel Vanier qui s'était réinscrit.

**Mme MIREILLE GOULET :**

1370 Bonsoir, Madame la présidente.

**LA PRÉSIDENTE :**

Bonsoir.

1375 **Mme MIREILLE GOULET :**

1380 Alors, je suis, je représente un des 1 660 ménages qui vivent enclavés dans le secteur  
dont fait l'objet la consultation de ce soir, et je tiens à vous remercier particulièrement de la  
Webdiffusion qui m'a permis de suivre les échanges et de recevoir l'information mardi, et qui a  
suscité quelques questions chez moi que je viens vous présenter.

La Ville, mardi, a présenté sa vision pour notre secteur et l'a décrite très correctement  
comme un secteur mixte. Et c'était la première fois que j'entendais depuis le début des

1385 échanges qui portaient sur la défunte Cité de la logistique qu'on reconnaissait notre existence.  
Malheureusement, ça n'a pas duré longtemps. Un peu plus tard dans la soirée on a parlé, en  
fait lors de la réponse à madame Clermont, monsieur Boisvert a mentionné que c'était un  
secteur qui était plutôt majoritairement industriel.

1390 J'aimerais, en fait que l'arrondissement clarifie sa perspective qui semble aller à  
l'encontre de celle de la Ville et nous indiquer comment sa perspective est différente de celle  
de la Ville en considération de notre existence?

**LA PRÉSIDENTE :**

1395 Merci pour votre question.

**M. DANIEL MATHIEU :**

1400 Monsieur Boisvert.

**M. RÉJEAN BOISVERT :**

1405 Je me suis peut-être mal exprimé mardi. Le territoire comme on voit dans le document,  
il y a une zone industrielle. On est dans un secteur industriel pour lequel il y a deux secteurs  
résidentiels qui sont importants. Il faut s'en occuper. Et je crois qu'au cours des consultations  
publiques antérieures, on a parlé des deux secteurs résidentiels pour lesquels on a aussi  
adopté une nouvelle réglementation pour limiter ou même distancer les interventions, les  
nouvelles constructions ou même les agrandissements. On avait mis 150 mètres et suite aux  
consultations on a doublé cette distance-là à 300 mètres au niveau des interventions dans le  
1410 PIA.

**M. ÉRIK PROVOST :**

1415 Madame la présidente, si je peux compléter. Je peux vous dire que pour avoir été dans  
plusieurs discussions dans la planification de ce secteur-là, que les deux secteurs résidentiels  
et les quartiers voisins, là j'entends Viauville et aussi au nord de Souigny ont été intégrés de  
façon très claire dans nos préoccupations. On a beaucoup parlé de nuisances dans  
l'ensemble des travaux qui ont été menés jusqu'à maintenant. L'idée quand on parle de  
1420 nuisance, ce n'est pas de limiter les nuisances liées aux nouvelles activités. C'est de limiter les  
nuisances, point. Donc, incluant les nuisances existantes, donc de réduire, au-delà de limiter  
en fait, c'est de réduire ces nuisances-là qui sont aujourd'hui présentes puis d'améliorer la  
situation pour les citoyens.

**LA PRÉSIDENTE :**

1425

Merci. Est-ce que vous avez une deuxième question?

**Mme MIREILLE GOULET :**

1430

Oui. Merci, Madame la présidente. Alors, dans sa présentation de la vision, avant-hier  
pour notre secteur mixte. On a parlé d'aménagement d'espaces verts et de parc, de la  
préservation et la mise en valeur des espaces verts et qu'on allait tenter de protéger les  
écosystèmes existants en place.

1435

Par contre, dans une des réponses aux questions, je crois que c'était à la question de  
monsieur Claveria, la réponse a été que les espaces verts étaient plutôt un réseau d'espaces  
publics. Or, je pense qu'un espace public ce n'est pas un synonyme d'espace vert. Il y a une  
assez grande différence entre les deux types d'espaces et on reconnaît que les espaces  
publics sont souvent minéralisés. Si on regarde par exemple le Quartier des spectacles, on  
1440 comprend que ce n'est pas synonyme du Mont-Royal.

Donc, j'aimerais que la Ville et l'Arrondissement clarifient le type d'espaces qui vont être préservés, de un. Parce que nous on voit bien qu'ils sont en train de disparaître. Et également, ce qui est entendu par espace vert particulièrement en terme de canopée?

1445

**LA PRÉSIDENTE :**

Merci.

1450

**M. ÉRIK PROVOST :**

Ça me donne l'occasion, Madame la présidente, de préciser que c'est vraiment un réseau d'espaces publics, ce qui inclut des espaces verts bien sûr. C'est vraiment un réseau. L'aspect réseau j'insiste là-dessus parce que c'est vraiment important. Les espaces publics doivent être connectés entre eux. Il ne s'agit pas seulement d'en saupoudrer quelques-uns sur le territoire. C'est vraiment de les mettre en réseau.

1455

Maintenant, vous avez tout à fait raison, Madame, de souligner qu'espaces publics n'égalent pas espaces verts et l'exemple du Quartier des spectacles est tout à fait parlant en fait.

1460

Dans le cas du secteur Assomption Sud-Longue-Pointe qui nous intéresse ici, je l'ai mentionné à quelques reprises, on a des îlots de chaleur importants. L'idée est vraiment de maximiser le verdissement. Donc, dans l'aménagement des espaces publics, on souhaitera évidemment maximiser le verdissement et la superficie de la canopée. Comme je disais tantôt, on fournira à la commission le pourcentage, la proportion que représente la canopée dans le secteur aujourd'hui puis évidemment l'idée sera de maximiser cette canopée-là.

1465

**LA PRÉSIDENTE :**

1470

Merci. Merci beaucoup.

**Mme MIREILLE GOULET :**

Merci.

1475

**LA PRÉSIDENTE :**

Je vais juste rappeler si des gens se seraient rejoints à nous, et qui étaient inscrits la semaine passée, deux personnes qui n'avaient pas répondu encore. Jean-François Marsolais, s'il était là. Non. Et puis Raymond Moquin. Je veux juste m'assurer que ceux qui étaient inscrits ont été appelés.

1480

Alors, maintenant il y a des gens qui se sont réinscrits aujourd'hui, tout comme je vous avais demandé. Maintenant, monsieur Daniel Vanier. Et puis ensuite ça sera madame Isabelle Durand. Parfait, merci. Rebonsoir.

1485

**M. DANIEL VANIER :**

Rebonsoir. Je vais avoir besoin de votre collaboration et celle des commissaires pour m'aider, parce que là, j'aborde un point, je pense que c'est un des points centraux, un des enjeux les plus importants. C'est la question de la circulation.

1490

Actuellement, le site de l'ancienne Canadian Steel Foundries est vu un peu comme un peu un site que tout le monde veut avoir son petit morceau dedans. Et il y a beaucoup d'entreprises, il y a beaucoup de projets à l'intérieur, et moi j'ai des craintes au niveau de qu'est-ce que ça va générer comme circulation dans le secteur, et je ne parle pas juste du camionnage, je parle également des véhicules privés, la voiture privée. Il y a une petite expertise sur la modernisation de la Notre-Dame. Je n'ai pas tellement confiance au MTQ, mais j'arrête là.

1495

1500

1505 Je vais poser ma question maintenant. Dans le document d'information de la Ville sur, on souligne les problèmes de congestion en particulier dans le secteur sur la rue Notre-Dame entre Viau, Dickson et Souigny. On nous dit que nous sommes actuellement presque en saturation routière. Trop de voitures privées, trop de camions dans le secteur. Cependant, le projet de développement économique de l'ancien site Canadian Steel Foundries - parce que l'Écoparc industriel moins l'éco là, je ne le prends pas pour écologie, je le prends pour économie – et de sa périphérie prévoit déjà les installations suivantes : une entreprise spécialisée en logistique de transport ; le poste d'Hydro-Québec ; le prolongement du boulevard l'Assomption jusqu'à la rue Notre-Dame ; un centre de transport de la société de la 1510 STM à l'intersection des rues Souigny et Dickson ; puis un programme particulier d'urbanisme au nord de la rue Hochelaga et bordant la rue l'Assomption, prévoyant l'ajout d'un centre commercial et la construction d'environ 1 000 logements. D'ailleurs, ça serait agréable que la Ville et en particulier l'Arrondissement si ça a déjà été produit, nous dépose un plan de gestion des déplacements de ce fameux PPU, pour savoir où on en est.

1515 Ma question. Pour chacun de ces projets, la Ville de Montréal a-t-elle effectué une évaluation du volume de circulation généré? Combien de camions, logistique, na, na, les autobus, les voitures privées, parce que les chauffeurs d'autobus ils prennent souvent leur voiture personnelle, mais ça, c'est leur affaire. Donc, a-t-elle procédé à ces calculs pour 1520 analyser l'impact de l'accroissement cumulatif de ce volume de circulation sur le réseau artériel actuel?

1525 L'ajout de ces nouvelles activités économiques va-t-il nous mener à une surcapacité routière dans l'axe de la rue Notre-Dame et dans le secteur Souigny et Dickson. Face au discours officiel de la Ville et du Port de Montréal, parce que le port nous dit...

**LA PRÉSIDENTE :**

1530 Je vais vous demander...

**M. DANIEL VANIER :**

1535 ... Oui, oui. Le port nous dit... oui, oui, j'ai compris, Madame la présidente. Le port nous dit qu'avec la bretelle d'accès ils vont diminuer le volume de camionnage sur le réseau. On va en tenir compte, mais on n'est pas face à une contradiction, ça ne risque pas de péter...

**LA PRÉSIDENTE :**

1540 ... Est-ce que je peux...

**M. DANIEL VANIER :**

... Excusez le terme, là.

1545 **LA PRÉSIDENTE :**

Je vais vous demander juste de...

**M. DANIEL VANIER :**

1550 C'est fini, c'est fini.

**LA PRÉSIDENTE :**

1555 Alors, pour la circulation, la situation de l'augmentation que pourrait causer le développement du secteur.

1560 **M. DANIEL MATHIEU :**

1565 Bien, en fait, je veux préciser que le projet de Ray-Mont Logistics sur le terrain de l'ancienne Canadian Steel Foundries est en litige présentement avec la Ville de Montréal. On a bien peu de détail sur, en fait on n'a peu de détail, on ne sait absolument pas donc comment ce développement-là va se terminer. On a aucune idée non plus comment l'entreprise compte s'implanter sur le territoire. À ma connaissance, il y a une demande de permis qui a été refusée par l'arrondissement. Et donc, c'est le détail qu'on a sur ce projet-là.

1570 Maintenant, je laisserais peut-être mon collègue répondre sur les études de circulation qui auraient été faites par la Ville et le MTQ.

**M. DANIEL BEAULIEU :**

1575 Madame la présidente. Je vais essayer de cerner l'esprit de la question, parce que la question était peut-être un peu longue. On travaille, au niveau de ce qu'on fait avec le projet de mobilité, c'est qu'on travaille sur les points de friction. Je vous fais une image. C'est qu'on ne change pas la capacité du secteur, on travaille sur les points de friction. Imaginez que, disons Souigny est un pommeau de douche et que Notre-Dame est le drain. Je m'excuse pour l'image. Les camions c'est les cheveux qui sont pris dans le drain. Mais moins le drain  
1580 fonctionne évidemment plus on a de la friction, plus l'eau coule ailleurs. On ne veut pas qu'elle aille dans le mur, sur le plancher, c'est-à-dire dans le quartier, on veut qu'elle passe sur Notre-Dame. On veut garder la circulation régionale dans les axes régionaux, on veut apaiser les quartiers.

1585 On n'augmente pas la circulation, on n'augmente pas la capacité, parce que ce qui est en amont, c'est qui est aval est pareil. On réduit la friction de façon à baisser le bruit, baisser les infiltrations dans le quartier, permettre le transfert modal en ayant des réseaux de transport collectifs qui sont plus efficaces, qui ne sont pas pris avec les camions. Et on ajoute aussi des infrastructures de transport actif, on vient compléter le réseau à ce niveau-là.

1590           Donc, c'est une mobilité qui est intégrée à plusieurs niveaux et on ne change pas la  
capacité globale du système. On réduit sa friction de façon à ce qui est là fonctionne mieux.

**LA PRÉSIDENTE :**

1595           Merci. Est-ce que vous avez une deuxième question?

**M. DANIEL VANIER :**

1600           Je vais faire suite à qu'est-ce que monsieur a dit. Écoutez, on nous a dit la même  
chose il y a 20 ans sur la Notre-Dame puis on en a encore des écueils. C'est parce qu'à un  
moment donné là, c'est bien beau qu'est-ce que vous me dites, là, mais moi je vérifie ça par  
des chiffres. Je veux des chiffres. Il y a des études d'Enquête origine-destination qui existent,  
je veux avoir les chiffres de la Ville sur comment ils estiment que le trafic va se faire, puis  
quand ça va être les périodes d'achalandage du matin ou du soir. On veut des chiffres, on veut  
1605 des preuves, on ne veut pas juste des paroles. Nous voulons des preuves scientifiques s'il  
vous plaît. Parce qu'il y a des gens dans le quartier Hochelaga-Maisonneuve, je suis désolé...

**LA PRÉSIDENTE :**

1610           Je comprends votre point tout à fait...

**M. DANIEL VANIER :**

1615           Moi j'ai une formation de biologiste, j'ai un collègue ici qui a une formation d'ingénieur,  
on n'est pas des nonos.

**LA PRÉSIDENTE :**

1620

Non, je vais juste vous demander qu'on s'en tienne au ton des questions. Donc, la question c'est, est-ce qu'on pourrait, s'il vous plaît, avoir des études avec des chiffres pour la circulation du secteur?

1625

**M. DANIEL VANIER :**

Oui, s'il vous plaît, puis concernant surtout ce point névralgique. Parce que c'est fondamental, à un moment donné il y a trop de trafic.

1630

**LA PRÉSIDENTE :**

Oui, on a bien compris. Est-ce que c'est possible d'avoir des études de circulation, des chiffres pour le secteur?

1635

**M. DANIEL MATHIEU :**

Madame la présidente, on a des études qui sont en cours. Une fois que les études vont être, au niveau des commentaires, qui vont être complétés par tous les partenaires, éventuellement les études d'avant-projet au niveau de la circulation vont être rendues publiques.

1640

**LA PRÉSIDENTE :**

D'accord, merci. Merci beaucoup.

1645

**M. DANIEL VANIER :**

1650 Si j'ai bien compris, Madame la présidente, ça ne sera pas prêt avant la fin de la consultation?

**LA PRÉSIDENTE :**

1655 On n'est pas dans le mode commentaire ce soir, mais je vous invite fortement à nous transmettre tout ça dans votre mémoire qu'on va intégrer dans nos travaux.

**M. DANIEL VANIER :**

1660 Oui. Puis ils risquent de ne pas l'aimer.

**LA PRÉSIDENTE :**

1665 Merci. Alors, madame Durand, Isabelle Durand. Et ensuite, je vais appeler, s'il est toujours dans la salle, monsieur François Caron. Oui, c'est bon, merci.

**Mme ISABELLE DURAND :**

Bonsoir à tous.

1670

**LA PRÉSIDENTE :**

Bonsoir.

1675

**Mme ISABELLE DURAND :**

1680

Je suis une fière citoyenne du secteur Longue-Pointe ou encore le secteur Haig-Beauclerk. Ma principale interrogation c'est par rapport à la vie de quartier. Selon moi, le projet que vous nous avez présenté n'a pas proposé des actions concrètes pour renforcer la vie de quartier dans les zones enclavées surtout, ou encore limitrophes. Il ne faut pas sous-estimer les impacts du projet sur la qualité de vie des citoyens dans le secteur. On souhaite tous avoir un environnement sain et agréable.

1685

Ma première question c'est, je voudrais savoir quelle place ou quel pourcentage de l'espace va-t-on donner aux espaces verts, aux espaces publics et aux services de proximité?

1690

**M. ÉRIK PROVOST :**

Madame la présidente, comme j'ai eu l'occasion de le dire à quelques reprises, malheureusement je ne peux pas donner de chiffres sur les pourcentages pour les espaces verts, les espaces publics qui vont être ajoutés, parce qu'on ne les a pas localisés encore. Ce n'est pas qu'on ne veut pas les rendre publics, c'est qu'ils ne sont tout simplement pas déterminés encore, mais l'idée c'est de maximiser ces espaces-là pour les citoyens.

1695

**LA PRÉSIDENTE :**

D'accord.

1700

**M. DANIEL MATHIEU :**

Si je peux me permettre un complément de réponse. Je veux juste qu'on soit clair avec les citoyens. Ici on est vraiment à une première étape, l'étape d'établir la vision, on veut s'entendre sur les grandes orientations qui vont guider justement les prochaines stratégies.

1705

En termes d'aménagement du territoire, il y a beaucoup de choses qui doivent se discuter en termes d'orientation parcelle par parcelle, qu'est-ce qui devrait être fait, qu'est-ce

1710 qui pourrait être fait, comment on va mieux aménager les espaces verts, les espaces publics,  
quel type de développement on veut sur des espaces privés. Alors, encore une fois on le  
1715 répète, la forme de stratégie de plan ou de programme qui sera fait pour déterminer  
l'aménagement du territoire, voyons-le comme ça, de façon globale, mais il y en aura  
probablement plusieurs et pas encore déterminés. Est-ce que ça sera un PPU, est-ce que ça  
sera aller plus loin dans le PIA. En fait, bref, ça reste à déterminer, mais ça va venir. On tient à  
vous le confirmer. Ça va être la seconde étape. Une fois qu'on se sera entendu sur la vision et  
qu'on saura exactement qu'est-ce qu'on cherche à aller faire atterrir comme orientation.

**M. RÉJEAN BOISVERT :**

1720 Si je peux me permettre un petit complément d'information, Madame la présidente.  
Mon collègue a tout à fait raison. L'outil, présentement l'outil réglementaire n'est pas  
déterminé. On fait une consultation publique tous ensemble, pour voir suite au rapport des  
commissaires et de la présidente quel outil on va utiliser. Est-ce que c'est une modification  
1725 réglementaire, est-ce que c'est un PPU comme le secteur nord. Je veux que tout le monde  
comprenne bien qu'on a une très grande sensibilité au niveau des secteurs résidentiels qui  
sont à l'intérieur du grand secteur. On veut tous qu'il y ait une cohabitation harmonieuse entre  
les deux activités. Parce que ce grand secteur-là a des activités industrielles, va demeurer  
industriel, mais on a fait quand même un très grand pas. On est passé de la logistique, suite  
aux consultations, et on passe à un mode écoparc.

1730 Donc, on va juste bien identifier le type d'activités qu'on veut y avoir et développer tous  
ensemble de façon harmonieuse, parce qu'il y a plus qu'une activité dans le même secteur.  
Donc, qui sont peut-être moins compatibles, mais on va essayer quand même qu'ils soient un  
peu plus compatibles ensemble.

1735

**M. DANIEL MATHIEU :**

1740 Je m'excuse, c'est parce qu'il y a quelque chose d'assez fondamental que j'ai oublié dans ma réponse. Dans ces prochaines étapes-là, les citoyens et toutes les parties prenantes vont être appelés à participer et donc, vous aurez l'occasion encore une fois de présenter vos idées et votre opinion, là sur des choses beaucoup plus précises comme l'aménagement du territoire par exemple.

1745 **LA PRÉSIDENTE :**

Je voudrais juste vous demander une petite question de précision en deux mots, puisque vous l'avez répété à quelques reprises. Nous on sait c'est quoi, mais pour le bénéfice de la salle, quand vous faites référence au PPU, juste en gros c'est quoi pour les citoyens un PPU et le PIA juste en gros, en deux mots?

1750

**M. RÉJEAN BOISVERT :**

1755 En mots, en français un PIA c'est un Plan d'Implantation d'intégration Architecturale. C'est un outil au niveau de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme qu'on peut utiliser ou réaliser. C'est un outil discrétionnaire qui évalue les projets un à un au niveau architectural, au niveau de l'aménagement paysager.

1760 Un PPU c'est un Programme Particulier d'Urbanisme qui traite plus une planification d'ensemble d'un secteur qui est géré au niveau du plan d'urbanisme et non au niveau de l'arrondissement. Donc, le PPU l'Assomption Nord qu'on a réalisé, c'est mes collègues de la ville centre qui chapeautent le PPU et une fois que le PPU est adopté, qu'il y a des grands objectifs, ça découle dans notre réglementation d'urbanisme plus concrètement, avec des chiffres, avec des orientations.

1765

**LA PRÉSIDENTE :**

Merci. Alors, votre deuxième question.

1770

**Mme ISABELLE DURAND :**

Ma deuxième question c'est que nos quartiers subissent déjà des nuisances dues aux activités industrialo-portuaires. Est-ce que vous avez évalué dans quelle proportion les nuisances vont augmenter avec le projet? Parce qu'il va y avoir plus d'activités dans le secteur.

1775

**M. ÉRIK PROVOST :**

Madame la présidente, comme je l'indiquais juste un petit plus tôt, l'idée évidemment c'est de réduire les nuisances. Je vais répéter un peu ce que je mentionnais tantôt comme quoi non seulement on veut réduire, en fait on ne veut pas réduire les nuisances des nouvelles activités, c'est-à-dire que ce n'est pas seulement des nuisances associées aux nouvelles activités, en fait, on ne veut pas ajouter de nuisances, point. On veut réduire par rapport au niveau actuel des nuisances.

1780

1785

Donc, il ne s'agit pas juste de mitiger les nuisances associées aux nouvelles activités, c'est vraiment de réduire les niveaux par rapport à la situation actuelle.

1790

**LA PRÉSIDENTE :**

D'accord. Merci.

**Mme ISABELLE DURAND :**

1795

Merci.

**LA PRÉSIDENTE :**

Alors, Monsieur François Caron. Ensuite, nous avons Mireille Goulet. Rebonsoir.

1800

**M. FRANÇOIS CARON :**

Oui, rebonsoir. Merci de me ramener à l'ordre, Madame la présidente. Bon, maintenant, les deux prochaines questions vont porter encore sur la circulation.

1805

**LA PRÉSIDENTE :**

D'accord.

1810

**M. FRANÇOIS CARON :**

Selon l'analyse de la Ville, qui a été faite dans le document de l'écoparc, les quatre terminaux de conteneurs du port génèrent déjà 3 600 mouvements de camion dans l'est de Montréal. Le parachèvement du terminal Viau aura comme effet d'accroître dans une même proportion la circulation de camions sur un réseau qui est déjà au maximum de sa capacité. Cela veut dire combien de camions supplémentaires sur la rue Notre-Dame et dans quelle direction.

1815

L'Administration portuaire de Montréal, ma question, le MTQ et la Ville évaluent à combien de camions qui ne transiteront plus par la rue Notre-Dame avec l'ajout des nouvelles bretelles d'accès. Est-ce qu'ils connaissent un chiffre? Est-ce qu'ils ont un chiffre déjà estimé, mettons?

1820

1825

**LA PRÉSIDENTE :**

Est-ce que vous êtes en mesure de nous informer un peu plus sur le transfert modal des camions.

1830

**M. DANIEL MATHIEU :**

Monsieur Beaulieu.

1835

**M. DANIEL BEAULIEU :**

Au niveau du camionnage, Madame la présidente, je crois que les collègues du port pourront préciser, je crois que le taux de 3 600 qu'on a utilisé c'est le port à pleine capacité si je ne me trompe pas.

1840

**M. FRANÇOIS CARON :**

On parle de déplacements. On ne parle pas de camions en tant que tels. Le camion peut se déplacer souvent sur la rue Notre-Dame dans la journée. Excusez-moi, Madame la présidente, une question de clarification.

1845

**LA PRÉSIDENTE :**

Donc, est-ce que vous avez une idée de la réduction du transfert de déplacement?

1850

**M. DANIEL BEAULIEU :**

Juste pour revenir, on parle, le volume qui a été établi c'est des mouvements quotidiens, donc c'est sûr que là-dedans, dans le chiffre que le port, dans les chiffres que le port nous a fournis c'est des mouvements. Donc, le même camion peut être là plusieurs fois dans la journée, par exemple. Mais c'est des mouvements. Donc, c'est le chiffre total qu'on

1855

regarde. Je crois que le port a peut-être plus de données à vous fournir à ce niveau-là que moi.

1860 **M. FRANÇOIS CARON :**

Donc, la Ville...

**LA PRÉSIDENTE :**

1865

On peut attendre le monsieur du port, il va peut-être nous éclairer un peu.

**M. DANIEL BEAULIEU :**

1870

On n'est pas propriétaire des chiffres.

**M. FRANÇOIS CARON :**

D'accord.

1875

**M. HUGO BRASSARD :**

1880

Hugo Brassard du Port de Montréal, chargé de projet. Les estimations qui ont été figurées pour le nouveau lien routier. En fait, ce qu'on figure c'est le nombre de mouvements de camion par jour 1 680 camions qui transigeraient via ce nouveau lien routier là. Donc, ce que ça fait, c'est qu'on réduit, on tient compte là-dedans de l'augmentation du nombre de camions avec le terminal Viau et l'augmentation par rapport à l'optimisation des autres terminaux autour, jusqu'à pleine capacité du port. Puis là-dedans bien, on tient compte aussi des transferts, étant donné qu'on va fermer la rue Viau pour la sortie des camions, donc dans le fond le transfert de ces camions-là vers le nouveau lien routier aussi.

1885

**M. FRANÇOIS CARON :**

O.K. Donc, est-ce que ça occasionne une diminution nette de mouvements?

1890 **LA PRÉSIDENTE :**

Sur la rue Notre-Dame?

1895 **M. FRANÇOIS CARON :**

Oui. Bien, dans tout le secteur.

**LA PRÉSIDENTE :**

1900 Dans tout le secteur. Selon vos estimations est-ce qu'il y aura moins de camions dans le secteur, sur les rues du secteur?

**M. FRANÇOIS CARON :**

1905 Moins de mouvements à tout le moins?

**M. HUGO BRASSARD :**

1910 Bien, à tout le moins, il va y avoir moins de mouvements dans le secteur. Le but du lien routier en fait, c'est de canaliser ces camions-là pour les amener vers le réseau supérieur. Donc, le but c'est d'éliminer en fait le mouvement sur la rue Notre-Dame pour monter. Par contre, c'est sûr qu'il y a toujours des camions qui viennent quand même de l'ouest. Quand ils viennent de l'ouest, ils passent par la rue Pie IX pour rentrer, si c'est des camions de vrac ou si c'est des camions de conteneurs. Bien, tous les camions de conteneurs en fait, passent par l'entrée du port qui est située sur la rue de Boucherville dans l'axe de l'autoroute 25.

1915

**LA PRÉSIDENTE :**

1920

Juste une question de précision. Tout à l'heure, on nous disait que le port va atteindre, au centre, va atteindre sa pleine capacité vers 2023. Donc, vos estimés sont toutes basées sur quand le port est à sa pleine capacité?

**M. HUGO BRASSARD :**

1925

Exactement. Les estimations sont à pleine capacité pour le port.

**M. DAVID HANNA, commissaire:**

1930

Et si on peut juste préciser pour tout le monde, quand on donne des chiffres au camionnage, c'est sur quelle base, jour, par jour?

**M. HUGO BRASSARD :**

Par jour.

1935

**M. DAVID HANNA, commissaire :**

Parfait.

1940

**M. HUGO BRASSARD :**

Puis la période d'ouverture du port, en fait c'est de 6 h à 23 h.

1945

**M. DAVID HANNA, commissaire :**

Très bien. Merci.

**M. FRANÇOIS CARON :**

1950

Sous question. Est-ce que c'est possible pour le port de nous présenter ou déposer à la commission un plan de gestion actuel et futur de la circulation des camions à l'intérieur de son emprise et des futures bretelles? Est-ce qu'il y a un plan qui existe et est-ce qu'il peut être déposé?

1955

**LA PRÉSIDENTE :**

Est-ce que cette information-là existe? Est-ce qu'elle peut être rendue publique?

1960

**M. HUGO BRASSARD :**

Je n'ai pas cette information-là, mais on va vous revenir.

**LA PRÉSIDENTE :**

1965

Parfait.

**M. FRANÇOIS CARON :**

1970

Ma deuxième question. C'était une sous question, bien oui.

**LA PRÉSIDENTE :**

1975

Une petite question.

**M. FRANÇOIS CARON :**

1980 Je fais mon possible. Mettons, je verrai. Dernièrement, le MTQ et la Ville de Montréal a mis sur pied un nouveau bureau de projet pour le réaménagement de la rue Notre-Dame. Est-ce qu'il serait possible d'obtenir les évaluations en termes de volume de circulation sur le futur boulevard l'Assomption entre Sherbrooke et la rue Notre-Dame, incluant le secteur entre Souigny et Viau en passant par Dickson. Combien de véhicules, précision, entre les camions  
1985 et les automobiles se rendront vers le centre-ville et vers l'est de Montréal incluant Souigny.

On aimerait voir, j'aimerais voir présenter ces données sous forme de carte et également un tableau comparant les données actuelles, les prévisions de l'étude d'impact sur la modernisation de la rue Notre-Dame et les évaluations futures.

1990

Donc, est-ce qu'il y a quelque chose qui existe du côté du bureau de projet pour le réaménagement de la rue Notre-Dame qui s'en vient à grands pas?

**LA PRÉSIDENTE :**

1995

Oui. Alors, est-ce que vous pouvez répondre à cette question?

**M. DANIEL MATHIEU :**

2000

Monsieur Beaulieu.

**M. DANIEL BEAULIEU :**

2005

Madame la présidente, alors le bureau dont la création était annoncé cet automne pour faire un jeu de mot, est en voie d'être meublé. Donc, il n'est pas en train de faire les travaux, il est en train de se staffer en bon français. Donc, ils ne sont pas rendus à faire les travaux.

2010 On a des données au niveau du secteur du projet dont on parle ici. Comme je mentionnais tout à l'heure, oui, on a des études ; oui, on est en train de les commenter, de les regarder comme partenaires.

2015 Tout à l'heure je me suis égaré dans ma tête avec différents trucs, mais j'ai compris que vous vouliez les données sur le pont. C'est des chiffres...

**M. FRANÇOIS CARON :**

2020 Sur le? Excusez-moi.

**M. DANIEL BEAULIEU :**

Le pont du port, la sortie du port.

2025 **M. FRANÇOIS CARON :**

Oui, pour commencer.

**M. DANIEL BEAULIEU :**

2030 On a des chiffres sur l'actuel, les niveaux de services. On a des chiffres sur ce qui est anticipé. On est en train de commenter tout ça, parce que les analyses, les modélisations des consultants n'ont pas été validées encore. Donc, on se garde une petite réserve. Mais ça, ça s'en vient pour le secteur immédiat.

2035

Pour ce qui est du bureau de projet Notre-Dame puis du lien de transport collectif, structurant, bien c'est à venir, parce que le bureau est en création. Pour ce qui est de l'ensemble du plus grand portrait, là.

2040 **LA PRÉSIDENTE :**

Merci. On va...

2045 **M. FRANÇOIS CARON :**

Est-ce que c'est possible de déposer toutes les données possibles concernant...

**LA PRÉSIDENTE :**

2050 On prend ça en note et on va le demander.

**M. FRANÇOIS CARON :**

... ce segment-là du secteur en termes de circulation.

2055

**LA PRÉSIDENTE :**

On prend ça en note et on va le demander.

2060

**M. FRANÇOIS CARON :**

Merci, Madame.

2065

**LA PRÉSIDENTE :**

Merci beaucoup. Et puis on attend avec impatience un mémoire aussi. On avait une question aussi ici.

2070

**M. BRUNO-SERGE BOUCHER, commissaire :**

Une question de précision, à monsieur Brassard du port. Moi je ne vis pas le coin, c'est un des critères pour être commissaire d'ailleurs. Alors, vous nous avez dit tout à l'heure que l'heure d'ouverture du port c'était de 6 h à 23 h le soir. Est-ce que le matin, je ne sais pas moi, dès 4 h ou 5 h, les camions commencent déjà à se mettre en ligne, à attendre, à faire tourner leur moteur et ils sont déjà là avant, longtemps avant l'ouverture du port?

2075

**M. HUGO BRASSARD :**

Je vais y aller d'expérience. Parce que je ne suis pas le spécialiste sur les heures exactes. On sait que, on fait de la sensibilisation auprès des camionneurs où on retrouvait souvent des amoncellements de camions le matin, c'était les camions de grain qui venaient, qui rentraient au port tôt le matin. Donc, Viterra qui est un de nos partenaires dans le fond a mis des plages horaires pour les accueillir, pour éviter des amoncellements de 200 camions puis ensuite autour de 13 h il n'y a plus de camions. Donc, c'est un système de rendez-vous qui a été mis en place pour ce terminal-là.

2080

2085

On peut le retrouver à l'occasion dans le portail, dans les portails de camionnage. Il y a certains camions des fois qui viennent s'agglutiner dans le portail, mais ce n'est pas, c'est plutôt à de Boucherville pour les camions de conteneurs, ce qu'on retrouve.

2090

Ça répond à votre question?

**M. BRUNO-SERGE BOUCHER, commissaire :**

2095

Parfait.

**M. DANIEL BEAULIEU:**

2100 Un complément de réponse. J'étais en charge du projet de l'autoroute 25. En  
collaboration avec le port, on a modifié la façon que les camions rentrent au niveau du portail,  
du portique d'accueil des camions conteneurs, en doublant les voies puis on maintient la  
signalisation puis des détails assez simples. On parle de réduire les frictions, mais notre  
2105 bureau de chantier était tout près de l'entrée du port. On a vraiment vu la différence au fur et à  
mesure que les camionneurs ont apprivoisé le nouveau système, on a vraiment vu une grosse  
baisse des files d'attente puis de meilleures capacité d'accueil du port. Donc, c'est signe que  
quand on travaille justement ces points de friction, on arrive à des très bons résultats, quand  
on travaille ensemble.

2110 **LA PRÉSIDENTE :**

Puisqu'on est sur le sujet, on est dans le détail. Est-ce que c'est un travail en continu  
ou vous cherchez toujours à améliorer cette entrée et sortie du port?

2115 **M. HUGO BRASSARD :**

Bien, en fait c'est une amélioration continue. On a mis en place récemment justement  
une application qui est le portail de camionnage qui permet de voir le temps d'attente aux  
camionneurs avant d'arriver au Port de Montréal. Donc, c'est une application que tout le  
2120 monde peut télécharger puis vous êtes capable de voir au *terminal cast* le temps que ça va  
prendre aux camionneurs pour rentrer dans le port, pour accéder puis ensuite faire ses  
transactions et sortir du port.

2125 Donc, tout ce côté-là a déjà été mis en place. Il y a d'autres projets aussi qu'on vise,  
justement pour optimiser puis réduire les frictions un peu partout, pour justement avoir... le but

c'est d'éviter les grandes pointes parce que ce n'est pas ce qu'on souhaite non plus, pour nos infrastructures aussi c'est la même chose. Donc, on essaie d'éviter ce genre de pointe.

**LA PRÉSIDENTE :**

2130

Merci. Alors, rebonsoir.

**Mme MIREILLE GOULET :**

2135

Rebonsoir.

**LA PRÉSIDENTE :**

2140

Je vous nomme pour la sténographe, madame Goulet.

**Mme MIREILLE GOULET :**

2145

Oui, bien sûr. En fait, c'est justement en lien avec la volonté réitérée ce soir par la Ville de réduire le niveau actuel de nuisances. Il a été mentionné que la Ville souhaitait à cette fin-là rediriger le camionnage en dehors des quartiers résidentiels, apaiser ces quartiers-là et rabattre le transit sur les axes régionaux.

2150

Maintenant, j'aimerais porter à votre attention une situation qu'on vit dans l'enclave Longue-Pointe que vous avez nommée Haig-Beauclerk ici. Sur la rue Haig, juste au nord de cette enclave-là, il y a l'entreprise UAP qu'on voit sur la carte par trois bloques gris foncé juste au-dessus de cette enclave-là. Et vous voyez à son Est la rue Tellier qui finit par un rond-point et qui mène vers les axes routiers que je dirais régionaux.

2155

Donc, cette entreprise-là fait du camionnage, qui est permis, parce que sur la rue Haig, qui est une rue résidentielle, qui est bordée par des résidences d'un côté et par la base

militaire de l'autre, le camionnage est permis, le camionnage local est permis. Donc, on a du camionnage de jour, de soir et probablement de nuit également.

2160 J'aimerais savoir ce que la Ville compte faire pour réduire cette nuisance-là et si vous allez convaincre UPA de faire sortir ses camions par Tellier, étant donné que l'an dernier ils ont déjà rasé tout le terrain qui est au nord-est de leur édifice, et depuis ce temps on entend le trafic qui passe sur Souigny jusqu'à Lafontaine. J'aimerais savoir si, il y a; un le bruit qui n'est pas nécessairement l'enjeu principal actuellement, mais surtout le camionnage qui passe sur Haig, allez-vous l'arrêter?

2165

**LA PRÉSIDENTE :**

Alors, pour la Ville.

2170

**M. ÉRIK PROVOST :**

2175 Madame la présidente, le genre d'exercice qu'on fait à l'heure actuelle avec la consultation de ce soir, je pense qu'on a un bel exemple en fait d'information qu'on vient chercher sur des données précises, des situations précises que les citoyens vivent pour un secteur donné. Au quotidien, à la Ville on cherche à faire les diagnostics les plus précis de l'ensemble du territoire, mais il n'y a rien qui vaut mieux que d'entendre justement les citoyens comme ce soir qui viennent nous donner des situations précises, qui vont nous permettre d'améliorer la situation pour le futur.

2180

Donc, on n'a pas de réponses précises à donner sur la situation pour la rue Haig. Ceci dit, on prend en note bien comme il faut le commentaire pour pouvoir mettre en place des mesures qui s'imposent.

2185

**M. RÉJEAN BOISVERT :**

On est très sensible, Madame la présidente, aux informations. C'est une information, une intervention ponctuelle à une approche envers une entreprise. Donc, on aimerait que madame Goulet puisse déposer un mémoire qu'on puisse regarder la situation avec plus de clarté.

2190

**LA PRÉSIDENTE :**

Juste question de précision. Est-ce que la Ville a de l'information, à savoir si c'est une possibilité de faire sortir les camions comme madame le suggérait par Tellier?

2195

**M. RÉJEAN BOISVERT :**

Question terrain, j'ai déjà été dans ce secteur-là. Est-ce qu'il y a une possibilité. Il faudrait rencontrer l'entreprise pour voir ses mouvements de camion, comment il le fait, les rayons de braquage, les interventions aussi, les coûts aussi pour amener une voie de circulation vers la rue Tellier.

2200

**Mme MIREILLE GOULET :**

2205

Merci.

**LA PRÉSIDENTE :**

Et votre deuxième question.

2210

**Mme MIREILLE GOULET :**

En réponse aux commentaires, Madame la présidente, j'aimerais souligner que j'ai porté le problème à l'attention de l'arrondissement début janvier 2018 et que cette nuisance-là a été rapportée dans les médias quelques années précédemment, parce que mes voisins, citoyens ont fait circuler une pétition. Donc, c'est un fait bien connu de l'arrondissement.

2215

2220 J'aimerais poser une seconde question. En lien avec la réponse d'avant-hier à monsieur Bourbeau qui parlait entre autres du ruisseau Molson, on a parlé d'une commémoration du ruisseau Molson. Or, vous comprendrez que les citoyens n'ont jamais souhaité un monument au ruisseau Molson et que les citoyens souhaitent ardemment la restauration de ce ruisseau-là. Je pense que les démarches entreprises par tous les citoyens sont très claires et bien documentées.

2225 Donc, j'aimerais savoir si la Ville compte reconsidérer sa position concernant le ruisseau et si elle compte procéder à sa restauration, étant donné qu'il y a des exemples qui existent de restauration de ruisseau canalisé?

**LA PRÉSIDENTE :**

2230 Merci.

**M. ÉRIK PROVOST :**

2235 Madame la présidente, évidemment le ruisseau est un ancien ruisseau, aujourd'hui il est canalisé. Donc, on peut difficilement vouloir le préserver, parce qu'il n'existe plus comme tel. Ceci dit, l'idée dans l'aménagement du secteur c'est de le commémorer non pas par un monument, bien entendu, mais plutôt par des aménagements ou la présence de l'eau sera utilisée de façon structurante j'allais dire, par de la gestion écologique des eaux pluviales que ça soit par l'aménagement de nous ou des bassins naturalisés au sein des espaces publics.

2240 Donc, c'est à travers ce type d'aménagement-là où l'eau vient jouer un rôle important dans l'aménagement qu'on souhaite commémorer ce ruisseau-là, et non pas évidemment par un monument.

**Mme MIREILLE GOULET :**

2245

Merci beaucoup.

**LA PRÉSIDENTE :**

2250           Merci. Alors, Monsieur Carl Bégin. Avant monsieur Bégin, je me permets juste une petite question de précision sur l'écoparc. On se demandait à la commission si du travail déjà entamé pour des stratégies ou des politiques ou simplement un programme pour attirer des activités d'économies circulaires dans le secteur.

2255           **M. DANIEL MATHIEU :**

                  C'est-à-dire qu'il y a une initiative dans l'ensemble, en fait qui est porté par PME Montréal, Est de l'île qui s'appelle « Synergie Montréal », qui accompagne des territoires effectivement et des entreprises pour faire cette évaluation-là de ce potentiel-là. Pour le  
2260           secteur ici spécifiquement, on n'a pas encore commencé. Il y a une évaluation de synergie industrielle qui a été faite dans le cadre de la zone industrialo-portuaire, mais c'était vraiment pour des activités en lien avec le port. Nous on veut ça beaucoup plus large, pas nécessairement uniquement des activités en lien avec le port. Mais alors, on a les ressources pour le faire, c'est en partie débuté, mais je dirais que c'est quelque chose qui va venir  
2265           rapidement avec la stratégie de développement économique, effectivement.

2270           **LA PRÉSIDENTE :**

                  Merci. Monsieur Bégin.

2275           **M. CARL BÉGIN :**

2280 Oui. Merci de me donner l'occasion encore de poser une question, même s'il y en a seulement deux. Il y en aurait énormément. L'analogie des points de friction ou cette approche-là, je ne sais pas si ça fait longtemps qu'on l'utilise, mais depuis l'après-guerre, pour répondre à l'augmentation de la demande, on augmente le réseau routier et la congestion semble augmenter dans la province, les coûts reliés à la congestion sont énormes.

2285 Alors, dans ce projet ici on augmente, semble-t-il, la capacité routière. Est-ce que comme soulagement de point de friction, on ne pourrait pas... on prévoit un axe de transport en commun de grande qualité, guidé. Est-ce que la mise en service du transport en commun de grande qualité pourrait être une des premières phases livrées du projet. Ça nous permettrait peut-être d'offrir une alternative aux automobilistes pendant le chantier qui va durer de longues années, et ça favoriserait, je pense, un transfert modal puis des habitudes qui pourraient perdurer longtemps après la mise en service du secteur. Donc, avant de livrer les infrastructures routières, est-ce qu'on pourrait livrer les systèmes de transport en commun de grande qualité?

2290

**LA PRÉSIDENTE :**

2295 Merci pour votre question.

**M. DANIEL MATHIEU :**

Monsieur Beaulieu.

2300 **M. DANIEL BEAULIEU :**

2305 Alors, Madame la présidente, comme on mentionnait hier, on a, au niveau des échéanciers quand on regarde le portrait global on a aussi les projets des partenaires au niveau d'Hydro-Québec, au niveau de la STM avec son centre de transport. C'est clair, comme je vous mentionnais tout à l'heure, le nouveau bureau de la modernisation de la rue Notre-

Dame est en voie de formation, alors que nous on a quand même bon, on est à l'étape de la vision, mais on a quand même un bout de chemin de fait.

2310 Le projet dont on parle ici va se réaliser avant très certainement, sauf que le projet tient parfaitement compte des besoins du bureau de projet Notre-Dame au niveau de l'intégration, la solution vers laquelle, je veux dire le mode opérationnel vers lequel on s'aligne avec une intersection normale à Notre-Dame prévoit l'intégration d'un mode de transport collectif structurant sur Notre-Dame. Déjà juste en termes de géométrie préliminaire, l'espace, l'illustration qu'on vous montrait c'est clair que ce n'est pas le nouveau design de Notre-Dame.  
2315 C'est un « place holder ». Mais on a déjà une voie, l'équivalent d'un quatre mètres de transport collectif par direction qui est prévu à cet endroit-là. Mais tout l'aménagement qu'on fait permet d'accommoder quelque chose qui va arriver, soit par Notre-Dame ou soit par Souigny. C'est prévu. Mais ça ne peut pas arriver avant, parce que regardez le temps que ça a pris pour la ligne bleue, on espère que ça ne sera pas aussi long. Le bureau est en création, mais ces  
2320 gens-là vont commencer leurs études, parce qu'ils vont faire un projet du 21<sup>e</sup> siècle, pas le projet dont on a vu au début ou à la fin des années 90, disons.

2325 Donc, on retourne aux tables à dessin, mais je ne peux pas parler pour ce groupe-là qui est en voie de formation.

**LA PRÉSIDENTE :**

Oui.

2330 **M. ÉRIK PROVOST :**

2335 En complément de réponse, Madame la présidente, je dirais que la philosophie de la Ville tant pour ce secteur-là que pour l'ensemble du territoire est vraiment d'arrimer au maximum l'aménagement du territoire avec la desserte en termes de mobilité. L'exemple le plus concret que je peux vous dire, c'est que depuis janvier dernier en fait, l'urbanisme et la

mobilité sont au sein du même service au sein de la Ville. Donc, je pense que c'est l'illustration la plus concrète de l'idée de vouloir arrimer ces deux mondes-là pour l'amélioration du territoire montréalais. Et c'est particulièrement le cas pour le secteur Assomption Sud-Longue-Pointe.

2340

**LA PRÉSIDENTE :**

Merci.

2345

**M. CARL BÉGIN :**

Est-ce que l'illustration la plus concrète ça ne serait pas d'avoir un axe de transport en commun structurant déjà illustré?

2350

**LA PRÉSIDENTE :**

Je vais vous demander si vous avez une deuxième question. Pour les débats ça sera la prochaine étape.

2355

**M. CARL BÉGIN :**

Oui. Je me demandais dans le cadre de la contribution financière du gouvernement fédéral, est-ce que la Ville de Montréal a des indications à l'effet que ce cadre-là a une limite de temps pour lequel les montants sont disponibles puis si oui, quelle est cette limite de temps là. Et ensuite, comment compenser cette potentielle perte financière là, si jamais elle existe?

2360

**M. DANIEL BEAULIEU :**

Donc, Madame la présidente, l'entente de collaboration avec le gouvernement fédéral va se signer dans les prochains mois, mais en fait, les dates, on va en convenir ensemble. On

2365

2370 n'a pas, comment dire, il y a pas de menace de couperet au niveau des dates. On va convenir ensemble avec le gouvernement des dates de réalisation qu'on va convenir avec nos partenaires aussi. Parce qu'on parle d'une entente spécifiquement entre la Ville et le gouvernement, et Transport Canada. Donc, le projet global a trois partenaires au niveau de ce qu'on voit, mais c'est pour la partie de la Ville l'entente. Mais c'est une entente de collaboration. Donc, les dates vont être celles qu'on va commettre dans l'entente qui va être signée.

2375 **LA PRÉSIDENTE :**

D'accord, merci. Merci beaucoup. Alors, maintenant je vais appeler Anaïs Houde. Pardon, mon analyste me dit qu'il se passe quelque chose. Alors, monsieur François Caron s'il vous plaît. On vous écoute.

2380 **M. FRANÇOIS CARON :**

2385 Merci, Madame. Je vais le dire d'avance, je ne voulais pas causer de commotion, c'était juste un point d'éclaircissement que je voulais avoir avec madame en arrière, puis j'espère ne pas avoir parlé trop fort, déranger tout le monde.

**LA PRÉSIDENTE :**

C'est bon. Comme on a dit, on est là pour écouter.

2390 **M. FRANÇOIS CARON :**

2395 Merci, Madame la présidente. J'aimerais, Madame, que vous demandiez à la Ville, quel est le montant des taxes actuelles que retire la Ville du site de la CSF et leur prévision pour la future assiette fiscale avec l'installation entre autres de l'entreprise dédiée à la logistique, si jamais ça arrivait et du poste d'Hydro-Québec. Est-ce qu'ils ont des estimés des montants du moment que le site serait développé dans ce secteur-là.

**LA PRÉSIDENTE :**

Pour Hydro-Québec et pour?

2400

**M. FRANÇOIS CARON :**

Pour le poste d'Hydro-Québec et pour l'entreprise Ray-Mont Logistics. Qu'est-ce qu'ils reçoivent présentement, puis qu'est-ce qu'ils estiment pouvoir recevoir si le projet allait dans ce sens-là.

2405

**LA PRÉSIDENTE :**

D'accord.

2410

**M. DANIEL MATHIEU :**

Ces informations-là on ne les a pas sous la main évidemment. Alors, on va aller les chercher puis on pourra vous les transmettre.

2415

**LA PRÉSIDENTE :**

Parfait, merci.

**M. FRANÇOIS CARON :**

2420

Merci beaucoup. Question ensuite va être pour le Port de Montréal. Selon des sources bien informées, le gouvernement fédéral envisagerait d'autoriser le dragage de la voie maritime du Saint-Laurent afin de permettre à des navires de type Panamax ou Ultra Panamax de se rendre jusqu'aux Grands Lacs pour desservir le Mid-Ouest américain et l'Ontario.

2425

L'administration portuaire est-elle au courant de ce projet et est-ce que cela signifierait une diminution importante des activités portuaires dans la grande région de Montréal?

**LA PRÉSIDENTE :**

2430

Est-ce que c'est possible de nous informer?

**M. DANIEL MATHIEU :**

2435

Oui, bien je ne sais pas si le port effectivement peut répondre à cette question.

**M. CLAUDE DESCHAMBAULT :**

2440

Je suis Claude Deschambault, Madame la présidente. Donc, non. En tout cas, personnellement je ne suis pas au courant de ce dossier-là. Par contre, je suis surpris, je serais surpris que les... Parce que la voie maritime à partir de Montréal jusqu'aux Grands Lacs elle est très restreinte. Donc, c'est d'ailleurs pourquoi il n'y a pas de navire-conteneurs, de porte-conteneurs qui vont à partir de Montréal jusqu'aux Grands Lacs. Je verrais assez difficilement que dans le futur des postes Panamax ou des bateaux de grandes tailles vont pouvoir, parce que le chenal est trop petit.

2445

**LA PRÉSIDENTE :**

2450

Est-ce que selon vos informations c'est un projet en cours?

**M. CLAUDE DESCHAMBAULT :**

2455

Non. Non. Aucune idée du projet.

**LA PRÉSIDENTE :**

Merci.

2460 **M. FRANÇOIS CARON :**

J'aimerais seulement dire comme commentaire qu'il n'y a rien d'impossible. La technique aujourd'hui, alors on ne sait jamais.

2465 **LA PRÉSIDENTE :**

Merci.

2470 **M. FRANÇOIS CARON :**

C'est moi qui vous remercie, à tout le monde.

**LA PRÉSIDENTE :**

2475 Monsieur Daniel Vanier. Bonsoir.

**M. DANIEL VANIER :**

2480 Rebonsoir. Juste une question de précision avec vous, Madame la présidente. C'est au niveau du dépôt du document que j'ai fait, les extraits de l'étude de roche sur la question des sols contaminés. C'est un document public. Donc, c'est le MTQ qui l'a payé. Donc, les droits d'auteurs c'est à peu près tous nous autres qui l'avons payé d'une manière. Alors, je voudrais savoir si ça serait possible de le rendre public sur votre site Internet et également au centre de documentation, à votre bureau sur la rue Metcalfe. C'était juste ça. Il n'y a pas de  
2485 problème?

**LA PRÉSIDENTE :**

Je vais m'informer auprès des gens de l'Office. Je ne peux pas vous répondre.

2490

**M. DANIEL VANIER :**

O.K. Je pensais que la présidence avait plus d'autonomie.

2495

**LA PRÉSIDENTE :**

Sur ma commission. Pas sur ce que fait l'Office de consultation publique de Montréal.

**M. DANIEL VANIER :**

2500

C'est parce que je suis habitué au Bureau d'audiences publiques sur l'environnement. J'ai été employé. Donc, d'habitude une commission, le secrétaire général et le président ne se mêlent pas des travaux d'une commission.

2505

J'ai deux courtes questions, ça va bien aller pour ça. La localisation... il y a le poste d'électricité d'Hydro-Québec qui est... j'ai eu des discussions lors des kiosques, la porte-ouverte avec Hydro-Québec, tout ça. Et bon, c'est rendu nécessaire parce que bon, il y a deux postes qui sont rendus vétustes dans le secteur, dans le grand secteur ici, Jeanne-d'Arc qui est à côté de chez moi et également Longue-Pointe.

2510

Donc, la localisation du poste électricité d'Hydro-Québec est stratégique. Le secteur pour intervenir semble être très limité. J'aimerais quand même que les gens d'Hydro-Québec me répètent un peu les raisons, les critères techniques qui font en sorte qu'ils sont obligés de se localiser dans le secteur qu'ils visent. Est-ce que Hydro-Québec peut également nous donner de l'information sur le territoire ciblé pour l'installation du futur poste, exemple, est-ce

2515

qu'on peut délimiter comme, admettons à l'est ça serait Dickson, au sud l'avenue Souigny, au nord peut-être la rue... au nord de Hochelaga, et à l'ouest Vimont. D'avoir une idée d'un peu le carré où ils peuvent aller jouer pour installer le poste. Si le carré peut être plus grand que juste l'endroit où il y avait l'ancien siège social de Steinberg.

2520

**LA PRÉSIDENTE :**

Alors, est-ce que c'est une question que vous êtes en mesure de nous aider à clarifier?

2525

**M. DANIEL MATHIEU :**

Oui. Bien, peut-être que je peux interpellier des gens d'Hydro-Québec pour venir répondre à la question.

2530

**Mme DANIÈLE LANGLOIS :**

Oui. Bonjour, mon nom est Danièle Langlois, chef de projet pour Hydro-Québec pour la partie, justement poste. En réponse à votre question, c'est que dans le fond le poste, le nouveau poste Hochelaga qui doit desservir une partie qui est rapatriée, une partie de la charge du poste de Jeanne-d'Arc et du poste de Longue-Pointe doit se situer idéalement au milieu des deux emplacements.

2535

Donc, veut, veut pas je ne peux pas aller m'installer Dickson ou à d'autres endroits. Je pense que l'endroit où on a choisi le poste est stratégiquement pour l'implantation de la meilleure position possible pour pouvoir desservir l'environnement qu'on va desservir.

2540

Est-ce que ça répond à votre question techniquement?

**M. DANIEL VANIER :**

2545 Qu'est-ce que je voudrais savoir, est-ce que ça serait possible, plus directement, de déplacer le poste l'autre côté du viaduc, sur la rue Hochelaga où il y avait avant la biscuiterie David. C'est sûr, ça serait une expropriation, là. Je ne sais pas la superficie, je n'ai pas calculé exactement, mais est-ce que ça serait possible d'aller un cent mètres un petit plus à l'ouest. Ça ne dérange pas trop la question de distribution et de charge.

2550

**LA PRÉSIDENTE :**

Je vais juste reprendre la parole pour qu'on n'entame pas un débat.

2555

**M. DANIEL VANIER :**

Ah excusez-moi, excusez-moi.

**LA PRÉSIDENTE :**

2560

Monsieur voudrait savoir si c'est possible encore de déplacer le projet à un autre endroit ou là si c'est déterminé où est-ce que...

2565

**Mme DANIÈLE LANGLOIS :**

2570

C'est sûr qu'actuellement, il y a très peu de terrains disponibles dans ce secteur-là. Puis on a regardé avec les gens d'environnement tous les terrains disponibles. Il n'y a pas eu de terrains disponibles, je dirais à l'ouest, de ce que vous me parlez. On n'a pas eu de terrains identifiés vacants dans cet endroit-là. Nous, on avait cinq terrains puis ce terrain-là ne faisait pas partie des études sur lesquelles on a fait porter les études d'environnement.

2575            Donc, de déplacer à ce moment-ci... Nous on a choisi un site qui respectait dans le fond le PPU de l'arrondissement. On voulait choisir un site qui respectait la nouvelle vision que les gens se sont dotée ici. On respectait aussi un site qui techniquement pouvait répondre aux charges qu'on doit desservir dans l'environnement restreint. C'était quand même un environnement où on doit rayonner puis on doit être près de la charge.

2580            **LA PRÉSIDENTE :**

D'accord. Merci beaucoup. Alors, pour votre deuxième question.

2585            **M. DANIEL VANIER :**

En tout cas, ça va être très difficile d'aménager un parc nature dans ce coin-là, en tout cas. On dira ça dans notre mémoire. Bon.

2590            Ensuite, ma dernière question s'adresse aux activités du Port de Montréal au niveau de la cour de triage de Longue-Pointe. Il y a des opérations d'entretien, de réparation de matériels ferroviaires à la cour de triage de Longue-Pointe du CN par le port. Ce dernier a-t-il besoin des nombreuses voies ferrées sur ce site? Parce qu'il y en a à peu près une dizaine et même plus, et combien de voies ferrées avez-vous vraiment besoin pour maintenir ces activités-là d'entretien du matériel? Parce qu'on m'a bien précisé que les locomotives ça  
2595            demeurerait toujours au coin de Dickson et Notre-Dame, il y a un édifice en béton armé, là. C'est quelque chose d'assez gros où les locomotives sont réparées et tout ça et entreposées même, je pense.

2600            **LA PRÉSIDENTE :**

Merci.

**M. HUGO BRASSARD :**

2605 Je veux juste rectifier dans le fond. La cour de Longue-Pointe c'est le CN en fait qui fait l'entretien des wagons à cet endroit-là, ce n'est pas le Port de Montréal.

**M. DANIEL VANIER :**

2610 Ah, c'est le CN, ce n'est pas le Port de Montréal?

**M. HUGO BRASSARD :**

Exactement.

2615

**LA PRÉSIDENTE :**

C'est les activités du CN.

2620 **M. DANIEL VANIER :**

Ah O.K. Puis le CN n'est pas là ce soir pour répondre à nos questions. J'aurais peut-être dû mieux le savoir. Mais en tout cas...

2625 **LA PRÉSIDENTE :**

Merci beaucoup.

**M. DANIEL VANIER :**

2630

... Il y a possibilité de nuisance, il y a eu beaucoup de nuisances, mais en tout cas, ça semble être... On va en parler dans notre mémoire.

**LA PRÉSIDENTE :**

2635

Anaïs Houde. Bonsoir.

**Mme ANAÏS HOUDE :**

2640

Bonsoir. Il y a vraiment beaucoup de questions qui me viennent à l'esprit, là. J'essaye de me focaliser. Moi c'est aussi beaucoup ce terrain-là du boisé Steinberg puis de ce qui est actuellement Ray-Mont Logistics. Ça aussi, c'est dommage, on a plein de questions pour eux, puis ils ne sont pas là. Essentiellement, je suis vraiment contente d'entendre souvent parler de canopée puis d'espaces verts, et ça m'a aussi beaucoup rassurée, parce que je ne l'avais pas vu dans la présentation qu'il y ait plus que, mettons des arbres de rues ou des arbres plantés qu'on parle justement de bassins d'eau ou d'autres écosystèmes. Parce que c'est essentiellement ça moi qui m'intéresse dans ce secteur-là. C'était, bien ça a été détruit par les activités de Ray-Mont Logistics actuellement, mais c'était ce retour de la nature là avec la présence de beaucoup d'oiseaux. En particulier, j'ai été très surprise d'observer une fois un petit oiseau limicole qui est un chevalier qui est un petit oiseau, qui est vraiment... bien, ils sont tous rares les oiseaux limicoles puis de voir que c'est la proximité de l'eau puis le substrat était vraiment favorable à eux, puis qu'ils nichaient à cet endroit-là. Mais depuis, ça a été complètement remblayé.

2645

2650

2655

Mais quand on parle de protection des écosystèmes, t'sais, ces écosystèmes-là c'est lesquels? Ça fait que quand on parle des écosystèmes c'est lesquels qui sont ciblés? Parce que les écosystèmes de champ sont vraiment, vraiment très beaux à cet endroit-là avec la plus grande quantité d'asclépiades puis de papillons Monarque, que j'ai jamais observé dans d'autres quartiers de Montréal. Ça fait que c'est vraiment, c'est vraiment ça, d'entendre parler de canopée ça me rassure, mais il n'y a pas seulement les arbres, puis les écosystèmes sont nombreux. Puis j'aimerais ça savoir dans vos espaces verts, dans vos projections s'ils sont pris en compte, les champs, les cours d'eau puis tout ça?

2660

**LA PRÉSIDENTE :**

2665

Merci.

**M. ÉRIK PROVOST :**

2670

Madame la présidente, j'apprécie beaucoup la question. Ça me donne l'occasion de dire que nous devons, comme acteur public, faire l'inventaire de ces écosystèmes là et les préserver au mieux que nous pourrons. Évidemment, il y a toujours des enjeux techniques, financiers auxquels nous devons faire face. Mais je peux réitérer que la Ville souhaite préserver au maximum les écosystèmes en place et compenser le cas échéant s'il y a perte d'écosystèmes.

2675

**LA PRÉSIDENTE :**

Merci. Et votre deuxième question?

2680

**Mme ANAÏS HOUDE :**

Oui. Bien, dans la même lignée en fait, puis je viens de cliquer parce que madame d'Hydro-Québec était là. Hydro-Québec a, depuis plusieurs années maintenant, financé le Boisé-Jean-Milot qui est dans l'Arrondissement Mercier-Ouest, bien dans l'Arrondissement Hochelaga-Maisonneuve, dans Mercier-Ouest, et puis entre autres un de leur grand projet porteur dans ce boisé-là c'est justement le marais Molson qui est aussi un hommage à ce fameux ruisseau disparu et qui est financé par Hydro-Québec depuis plusieurs années. Et de se dire que maintenant ils prennent un des rares terrains qui reste aussi, qui est sur ce trajet de ruisseau là, et puis qui aurait une magnifique occasion de le mettre en valeur encore une fois, pas seulement dans un minuscule boisé, mais d'y aller avec la grande trame.

2690

2695 Ça fait que c'est ça, ce secteur-là est très, très intéressant, mais ce qui est encore plus intéressant c'est de le mettre dans toute l'île de Montréal puis d'y aller avec une vision vraiment plus générale de l'environnement puis encore des écosystèmes, dans le fond.

Ça fait que voilà. Ce n'est pas vraiment une question. Si Hydro-Québec pouvoir poursuivre...

2700 **LA PRÉSIDENTE :**

Penser à ça.

2705 **Mme ANAÏS HOUDE :**

Oui. Poursuivre cette idée-là de financer des milieux humides à Montréal puis de le faire au complet. Voilà.

2710 **LA PRÉSIDENTE :**

2715 Merci. Alors, on va continuer avec quelques questions écrites. Conformément aux pratiques de l'OCPM, j'invite maintenant Matthieu Bardin à nous faire la lecture des questions de personnes qui étaient inscrites au registre lors de la séance d'information de mardi soir dernier, et elles ont été dans l'impossibilité de venir poser ces questions en personne ce soir. Elles étaient donc inscrites au registre et n'ont pas pu passer avant d'ajourner nos travaux ce mardi.

2720 Alors, maintenant, Matthieu va nous lire leur question tout simplement et on va demander à la Ville d'y répondre.

**M. MATTHIEU BARDIN, secrétaire-analyste :**

Merci, Madame la présidente. Alors, la première question est de madame Yamina Chekri qui nous demande :

2725

« Étant donné que ce processus de consultation dure depuis plus de deux ans, pourquoi la Ville n'a-t-elle toujours pas réalisé d'études poussées sur la biodiversité des milieux humides et boisés du secteur Assomption-Sud. Plus précisément pourquoi n'y a-t-il pas eu d'études sur l'impact qu'aurait la disparition de ces milieux sur les biodiversités et les îlots de chaleur du secteur? »

2730

**M. ÉRIK PROVOST :**

Madame la présidente, pour faire cet inventaire-là il faut d'abord avoir une idée de ce qu'on souhaite. Donc, l'idée ici c'était d'avoir une vision des orientations pour le secteur à partir de cette vision et de ces orientations-là et en fonction des recommandations qui émaneront du présent exercice on pourra continuer évidemment les études puis venir documenter de façon plus précise le territoire en fonction des projets qui viendront s'y installer.

2735

**M. MATTHIEU BARDIN :**

2740

La seconde question toujours de madame Yamina Chekri :

« Bien que le *stage* de planification en soit encore à ses débuts, on nous parle beaucoup d'espaces verts et de milieux humides qui sont dans le secteur Assomption-Sud. Ceux-ci sont décrits dans des termes vagues de place publique. Dans un contexte de crise environnementale et considérant l'effet nul du gazon sur les îlots de chaleur, quel type d'aménagement serait réalisé le long de la prolongation du boulevard Assomption et quelle est l'enveloppe budgétaire prévue pour ces aménagements? »

2745

2750

**M. ÉRIK PROVOST :**

2755 Madame la présidente, comme on a eu l'occasion de le dire à quelques reprises, les aménagements comme tels ne sont pas déterminés à l'heure actuelle. Ceci dit, c'est notre souhait évidemment de maintenir, d'avoir un verdissement maximal dans le secteur et d'avoir une gestion écologique des eaux par l'aménagement de noues, de bassins au sein des espaces publics. Un peu comme je le mentionnais un peu plus tôt.

2760 **LA PRÉSIDENTE :**

Merci.

**M. MATTHIEU BARDIN, secrétaire-analyste :**

2765 Donc, nous avons désormais une question de monsieur John Clarke :

2770 « Given that we do not have a sound map of the region and the current high level of noise emitted by the Port of Montréal and that no sound analysis of the negative effects of excessive noise this project risks to have, and given recent reports by the Québec Ministry of Health indicating the negative effects of excessive noise on the population, how can we proceed in good faith »

2775 Et monsieur cite en référence : « L'avis sur une politique québécoise de lutte au bruit environnemental pour des environnements sonores sains. »

**M. ÉRIK PROVOST :**

2780 Madame la présidente, vous m'excuserez je vais fournir la réponse en français, malgré que la question était formulée en anglais. Comme j'ai eu l'occasion de le mentionner dans ma présentation de mardi, la Ville a mandaté une firme spécialisée pour réaliser une étude acoustique dans le secteur, son rapport va être transmis à l'Office d'ici une semaine.

2785 Cette étude-là vient fournir des éléments cartographiques au niveau du bruit. Comme  
je l'ai indiqué dans ma présentation, le rapport fait état d'un fait absolument pas surprenant  
pour chaque citoyen qui est ici, à savoir qu'il y a des niveaux de bruit relativement importants  
dans le secteur. Ce n'était pas une surprise pour nous non plus, mais maintenant on a un  
rapport qui vient le décrire de façon plus précise. Ça demeure des études qui sont  
préliminaires, mais qui amènent un éclairage intéressant pour la suite des choses qui vient  
2790 fournir des propositions de mesure pour le secteur. J'en ai évoqué quelques-unes dans mon  
bout de présentation de mardi, notamment de réduire les vitesses des véhicules dans le  
secteur, de favoriser l'implantation des bâtiments de façon à ce qu'ils deviennent en quelque  
sorte des écrans antibruit pour les milieux sensibles, et d'aménager de nouveaux écrans  
antibruit ou de venir améliorer les écrans antibruit qui sont présents dans le secteur.

2795 **M. DANIEL MATHIEU :**

Madame la présidente, j'ai cru comprendre que le port aimerait apporter un  
complément de réponse à cette réponse.

2800 **M. CLAUDE DESCHAMBAULT :**

2805 Je suis Claude Deschambault, juste pour informer quand même la population qu'on a  
initié depuis le mois d'octobre une analyse de bruit dans le secteur pour analyser l'impact que  
pourrait avoir la construction du viaduc et une fois que le viaduc sera en opération. Ces  
informations-là, on va recevoir bientôt un rapport préliminaire, parce qu'actuellement le projet  
de viaduc est vraiment à l'étape, disons d'un concept. Lorsque la conception aura atteint  
2810 environ 60%, on espère que d'ici la fin du printemps on sera en mesure de présenter les  
résultats lors d'une consultation avec la population. Donc, on estime qu'environ, si la  
conception atteint environ 60%, ça nous permettra quand même d'avoir une bonne vision

préliminaire au niveau des impacts du bruit et d'éventuelles mesures d'atténuation qui pourraient être mises en place.

2815

**LA PRÉSIDENTE :**

Merci. Juste pour expliquer pour les besoins de la commission, on va faire une petite synthèse en anglais des réponses.

2820

**M. DAVID HANNA, commissaire :**

Oui, et avant de le fournir, juste une précision. Votre étude c'est pour quand les résultats à peu près?

2825

**M. ÉRIK PROVOST :**

Pour l'étude acoustique, vous voulez dire?

2830

**M. DAVID HANNA, commissaire :**

Oui.

**M. ÉRIK PROVOST :**

2835

D'ici une semaine on vous transmet le rapport.

**M. DAVID HANNA, commissaire :**

2840

O.K. Parfait. So, just for the record to answer mister Clarke. The acoustic sound study has been commissioned by the City of Montréal already and will be available in a week or so. The results of the study will obviously feed into what decisions the city makes with regard to sound walls and mitigating measures that they intend to adopt and the Port has added that it

2845 too has commissioned a study on its viaduct, the viaduct that leads directly to the port and they'll be taking these acoustic measures into consideration as well. I think that summarizes quickly what was said.

**LA PRÉSIDENTE :**

2850 Merci. On a encore quelques questions, je crois?

**M. MATTHIEU BARDIN, secrétaire-analyste :**

Oui. Alors, nous avons la question de monsieur Daniel Chartier :

2855 « Combien coûteront les travaux routiers sur Souigny plus l'Assomption, plus le lien avec le port : entre 50 et 100 millions de dollars, entre 100 millions et 150 millions de dollars, ou bien entre 150 et 200 millions de dollars? »

**LA PRÉSIDENTE :**

2860 Si vous êtes en mesure ou pas...

**M. DANIEL BEAULIEU :**

2865 Madame la présidente, je remercie monsieur Chartier de me laisser des marges aussi larges. Parce qu'évidemment, comme on est à l'étape de vision, c'est sûr que, comment dire, on a un ordre de grandeur très, très général en ce moment. Mais juste répéter que le projet d'ensemble, il y a des plus là-dedans, effectivement il y a une portion qui va appartenir, mais le maître d'oeuvre va être la Ville de Montréal. Il y a une partie qui va être le ministère des  
2870 Transports. Il y a une partie que ça va être l'autorité portuaire de Montréal.

2875           Donc, je ne peux pas répondre pour nos partenaires. Je peux répondre pour ma partie, mais encore là, petit préambule, c'est que ce n'est pas seulement le projet de mobilité, on parle aussi, on a eu des discussions au niveau des égouts séparatifs qu'on va chercher jusqu'à Assomption-Nord. Donc, il y a beaucoup de travail qui se passe sous la surface aussi. Donc, la portion de la Ville devrait être dans la première tranche entre 50 et 100 millions, mais c'est encore là très vague de ma part de vous répondre en ce moment. Parce qu'on n'est pas encore aux avant-projets.

2880           **M. MATTHIEU BARDIN, secrétaire-analyste :**

              Nous avons désormais la question de monsieur Jérémy Hamel, en fait les questions. Il en a posé deux.

2885           « Alors, j'aimerais connaître quelle est la vision de l'arrondissement concernant la naturalisation du site. Cela me semble une priorité pour l'arrondissement et pourtant les deux premiers projets annoncés soit le poste de transformation d'Hydro-Québec et la boucle autoroutière du MTQ, annoncent la destruction d'un boisé et d'un milieu humide. Quelle est votre position là-dessus? »

2890           **M. DANIEL MATHIEU :**

2895           Puisque la question s'adresse à l'arrondissement, je passerais la parole à monsieur Boisvert.

**M. RÉJEAN BOISVERT :**

2900           Écoutez, au niveau, je pense, mes collègues en ont parlé tout à l'heure, Madame la présidente. Nous désirons avoir des liens verts, structurants. On veut, suite à la consultation

2905 publique, aussi identifier certains terrains ou territoires pour réaliser, soit des espaces verts ou les liens qui vont se faire. Pour le projet d'Hydro-Québec, Hydro-Québec n'était même pas obligée de venir voir l'arrondissement. Ils ont déposé leur projet pour qu'on puisse le réaliser aussi ensemble. On est à l'étape préliminaire du dossier. Ça va être un concept qui est... très vert. Ils ont réalisé aussi des aménagements qu'ils n'étaient pas supposés faire. Donc, on essaie d'augmenter le plus possible avec le PIA qu'on a dans le secteur, avec les critères d'aménagement de terrains, même du cadre bâti. Donc, notre CCU est là-dessus pour cette portion-là, mais pour l'ensemble du territoire également.

2910 **M. MATTHIEU BARDIN, secrétaire-analyste :**

Je peux poursuivre avec la seconde question. Alors, monsieur Hamel toujours :

2915 « Mise à part la complexion du lien cyclable longeant Souigny, avez-vous envisagé d'autres mesures pour désenclaver le secteur Assomption Sud des quartiers Hochelaga-Maisonneuve, de Mercier-Ouest et de Mercier-Est? »

2920 **M. DANIEL BEAULIEU :**

2925 Madame la présidente, comme j'ai mentionné mardi, moi, mon intervention est principalement dans le corridor au niveau de l'Assomption Souigny. Mais outre le prolongement de la piste cyclable Souigny, on a un corridor de transport actif qu'on va aménager tout le long du prolongement de l'Assomption, en fait depuis Pierre-de-Coubertin, parce qu'on redresse le boulevard à partir de cette hauteur. Donc, il y a au moins ça qui est ajouté. Et en même temps, le long de la piste Souigny qui se dirige vers Viauville également pour avoir un corridor à piéton.

2930 Je ne peux pas me commettre par contre pour plus à l'est dans le quartier ou plus à l'ouest, parce que moi ça dépasse mon cadre d'étude personnel. Au niveau économique c'est autre chose.

**M. ÉRIK PROVOST :**

2935            En complément de réponse, Madame la présidente. On tient à souligner en fait le lien  
de transport structurant qui est prévu dans l'axe de la rue Notre-Dame. La Ville avec le  
gouvernement l'ont annoncé en décembre dernier. Donc, la création du bureau de projet  
Notre-Dame qui vise particulièrement l'intégration de ce lien de transport collectif, structurant.  
2940            En plus de réviser l'ensemble de la desserte en matière de transport actif dans l'ensemble du  
secteur. Donc, voilà.

**LA PRÉSIDENTE :**

2945            Donc, à l'arrondissement il y a une préoccupation de désenclavement?

**M. DANIEL MATHIEU :**

2950            En fait, si je peux me permettre un complément de réponse. La vision c'est  
effectivement d'améliorer la mobilité et désenclaver les quartiers, entre autres par le transport  
actif, mais créer des réseaux d'espaces verts, et cetera. Évidemment, à cette étape-ci on n'est  
pas encore à cibler l'intervention. Ce qui porte peut-être un peu à confusion, c'est que le  
prolongement du lien routier Souigny l'Assomption crée une opportunité vraiment très  
spécifique d'identifier là des corridors de transport actif. C'est pour ça que ceux-là ont été  
2955            identifiés spécifiquement, mais il y en aura évidemment d'autres qui vont être faits à l'intérieur  
d'une planification d'aménagement d'ensemble du territoire.

**LA PRÉSIDENTE :**

2960            Est-ce que vous avez encore des questions écrites?

**M. MATTHIEU BARDIN, secrétaire-analyste :**

Oui. Nous passons à la dernière personne avec deux questions. Monsieur Louis-Philippe Véronneau. Première question :

2965

« Pour quelles raisons la circulation de camions n'est-elle pas dirigée vers la rue du Port de Montréal dès le pont tunnel? »

Pour quelles raisons au pluriel.

2970

**M. DANIEL BEAULIEU :**

Madame la présidente, en fait c'est exactement ce qui se passe. Les gens du port vont probablement comprendre aussi avec moi. Je vais les laisser... Oui, on voit le cheminement effectivement des camions sur la figure. Je vais laisser Hugo Brassard...

2975

**M. HUGO BRASSARD :**

Hugo Brassard du Port de Montréal. Bien en fait, l'entrée des camions se fait via la rue de Boucherville via l'autoroute 25 aussi, puis ensuite ça circule sur la route du port, puis ensuite bien, pour la sortie des camions il y a un certain volume de camions qui sortent à Curateau. Vous avez un certain volume qui sort à Bossuet. Vous avez un certain volume qui sort à Viau et vous avez à Pie-IX, dépendamment des sorties et des entrées des différents camions.

2985

Donc, avec le projet ce qui est visé c'est de canaliser le plus possible les camions pour qu'ils sortent sur le nouveau lien routier dans le fond. Les camions principalement du secteur Viau et du secteur, une portion du secteur Bossuet aussi.

2990

**M. DANIEL BEAULIEU :**

2995 Le projet vient en fait, comme on a mentionné, le projet l'Assomption Souigny et l'amélioration des accès au port volet 2. Le volet 1 est l'autoroute 25. Ce qui est aménagé dans le cadre du volet 1 c'est l'entrée vers la route du port et la sortie ici, c'est la sortie justement, c'est le volet 2. Et la circulation est effectivement par la route du port. C'est exactement ça le projet.

**M. HUGO BRASSARD :**

3000 Qui n'est pas tout à fait un sens unique.

**M. DAVID HANNA, commissaire :**

3005 Juste un petit complément d'information publique. Lorsque la bretelle de la nouvelle sortie Assomption sera ouverte, est-ce que ça amène une fermeture de certaines sorties actuelles du port que vous avez mentionné, les trois?

**M. HUGO BRASSARD :**

3010 Principalement, ce qu'on vise aussi avec le projet c'est de fermer complètement au camionnage la sortie Viau.

**M. DAVID HANNA, commissaire :**

3015 Donc, c'est Viau qui va être affectée?

**M. HUGO BRASSARD :**

3020 Exactement, c'est ça.

**M. DAVID HANNA, commissaire :**

O.K.

3025 **LA PRÉSIDENTE :**

Est-ce que vous avez d'autres questions?

3030 **M. MATTHIEU BARDIN, secrétaire-analyste :**

C'est la dernière question de toute la séance d'information.

« Alors, quelle est l'ouverture de la Ville de Montréal face au projet structurant de réseaux de parcs présentés comme le projet du ruisseau Molson? »

3035

C'est encore monsieur Louis-Philippe Véronneau.

**M. ÉRIK PROVOST :**

3040 Madame la présidente, je vais me répéter un peu. En fait, la Ville souhaite créer un réseau d'espace public incluant des parcs et des espaces verts bien sûr, comme ce que j'ai pu constater dans le projet qui est mentionné.

3045 Évidemment, l'envergure du réseau d'espaces publics et d'espaces verts que la Ville va aménager dans le secteur dépend d'enjeux qui sont aussi techniques, financiers, mais notre volonté c'est vraiment que ce réseau-là soit le plus étendu possible. Quant à la commémoration de l'ancien ruisseau, pourra possiblement se faire par différents aménagements de gestion écologique des eaux pluviales, que ce soit par l'aménagement de noues par exemple ou de bassins au sein des espaces publics.

3050 **LA PRÉSIDENTE :**

Merci. Alors, je vais vous demander encore un petit cinq minutes d'attention puisque bientôt on va entamer la deuxième portion de la consultation et permettez-moi donc de vous donner quelques informations.

3055

Alors, bien déjà pour ce soir, merci à tout le monde d'être venu continuer la séance d'information avec nous. On met fin maintenant à cette première partie de la consultation, mais je vous donne rendez-vous ici même le mardi 23 avril dès 19 heures pour la première séance d'audition des opinions.

3060

Je vous informe déjà qu'une seconde séance d'audition est programmée pour mercredi le 24 avril à 13 heures.

D'ici là, nous publierons les réponses aux questions restées sans réponse sur le site Internet de l'Office et tout comme les éventuelles questions supplémentaires de la commission, on va réfléchir entre nous si nous adressons encore quelques questions à la Ville.

3065

Quelques précisions pour nous faire part de vos opinions écrites ou faire des présentations orales. Vous pouvez nous remettre une opinion écrite sans vouloir vous présenter verbalement, tout comme vous pouvez vouloir faire une présentation orale sans déposer de document écrit. Les deux sont aussi valables et on vous encourage à le faire.

3070

Pour intervenir à l'orale lors de la séance des auditions des opinions dont la première, comme je vous disais, soirée aura lieu le 23 avril, il faut impérativement vous inscrire par téléphone avant le jeudi 18 avril. C'est une question de logistique. Il faut vous inscrire, nous, on peut faire les horaires. Donc, inscrivez-vous en appelant monsieur Gilles Vézina à l'Office de consultation publique. Le numéro est disponible sur le dépliant à l'accueil.

3075

La date limite pour le dépôt des opinions par écrit c'est également jeudi le 18 avril à 16 heures. Ce dépôt se fait en ligne sur le site de l'OCPM ou par la poste, c'est à votre choix.

3080

Vous pourrez aussi, dès la fin de la semaine prochaine, nous faire part de vos opinions sur le site Internet de la consultation via des opinions thématiques en ligne. Vous répondez directement sur le site Web, c'est très facile et très bien expliqué.

3085

Les opinions écrites seront rendues publiques au lendemain de la dernière séance des auditions sur le site Web de la consultation et une copie papier sera toujours disponible aussi au bureau de l'Office.

3090

Une fois les deux étapes de la consultation terminées, la commission analysera les opinions écrites comme les interventions orales et rédigera son rapport. Ce rapport sera remis à la présidente de l'Office qui l'enverra ensuite à la mairesse. Le rapport sera rendu public dans les 15 jours suivants. Par la suite, les décisions à prendre appartiennent aux élus municipaux. L'Office est consultative.

3095

La documentation relative au projet demeure accessible en tout temps sur le site Internet de l'Office et au bureau de l'Office. Nous y ajoutons régulièrement des documents, notamment les transcriptions des séances ou bien encore les présentations de ce soir, c'est-à-dire de mardi dernier. Donc, tout ça, ça va se retrouver sur le site de l'Office, dans le volet consultation Assomption Sud-Longue-Pointe.

3100

Alors, permettez-moi de remercier les représentants de la Ville et de l'Arrondissement Mercier-Hochelaga-Maisonneuve. Je remercie également tous les gens qui ont soutenu nos travaux et un grand merci, en terminant, à vous tous qui avez participé déjà à cette première partie de la consultation. C'est une consultation qui vous est destinée.

3105

Merci beaucoup.

FIN DE LA PREMIÈRE PARTIE.

3110

3115

Je, soussignée, Cindy Lavertu, sténographe officielle, certifie sous mon serment d'office que les pages qui précèdent sont et contiennent la transcription fidèle et exacte des témoignages et opinions pris dans cette audience au moyen de la sténotypie.

3120

*Cindy Lavertu*